

M 2384 - 9 - 4,50 F

*Proletaires
de tous les pays,
peuples et nations opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste-léniniste

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE - SEMAINE DU 26 JUIN AU 2 JUILLET 1980 - N°9

4, 50 F

Le Languedoc, terre d'élections du PCF ?



Assises contre le chômage à Paris : une journée constructive

Samedi 21 juin à Paris se sont tenues des assises parisiennes de lutte contre le chômage.

Cette réunion était à l'initiative de trois collectifs de lutte contre le chômage ; un grand nombre d'associations, de syndicats et d'organisations politiques appelaient ou soutenaient ces assises.

Pour les organisateurs, cette journée ne devait pas constituer une fin mais un point de départ pour l'organisation à Paris d'un mouvement de lutte contre le chômage. Il s'agissait essentiel-

lement dans un premier temps de réunir des militants de courants politiques et d'organisations diverses pour construire une base militante de départ pour prendre en charge cette lutte sous ses multiples aspects. Ce but a été atteint.

C'est dans une ambiance militante sérieuse et constructive que ce sont tenus les forums et les assemblées générales. La diversité des organisations représentées a permis un éclairage, une confrontation positive d'où il ressort une volonté commune de

lutte et des propositions précises d'action et de construction d'un mouvement.

L'intervention des collectifs soulignait que le chômage et ses conséquences est un des problèmes les plus graves aujourd'hui parmi toutes les attaques de la bourgeoisie. Il existe depuis la rentrée 1979 une riposte pour le droit à l'avortement, contre les lois anti-immigrés, sur la sécurité sociale, la défense des libertés, la politique nucléaire du gouvernement. Ces mouvements ne sont certes pas encore assez forts, mais ils ont parfois pu

imposer des premiers reculs. Mais contre le chômage, il n'existe que des luttes et des réponses morcelées et manquant d'efficacité. Ces assises se fixaient de contribuer à dépasser cette situation à Paris.

Les collectifs précisaient également leur position vis-à-vis des syndicats. Ils ne se situent pas en opposition ou en concurrence face aux syndicats, ils ne prétendent pas organiser l'exclusivité de la lutte contre le chômage. Il s'agit au contraire de contribuer à lier les luttes à l'extérieur et à l'intérieur des entreprises. Les collectifs contribuent également à faire converger les efforts de syndicalistes, de militants dans le domaine du logement, de la santé, du cadre de vie, des groupes femmes, des organisations de jeunes... La présence aux assises de responsables de l'UD CFDT de Paris ou

de branches professionnelles témoignaient de cette volonté de collaboration constructive et d'une recherche des meilleurs moyens de mener la difficile lutte contre le chômage.

Des militants travaillant dans la jeunesse soulignaient que pour organiser des chômeurs et en particulier les jeunes chômeurs il fallait mener des luttes offensives et ne pas se contenter des tracts et des pétitions.

Tour à tour les handicapés, les femmes, les immigrés et les jeunes venaient rapporter comment se manifeste le chômage dans chacune de ces situations, des propositions nombreuses ont été faites. Le résultat de ces quatre forums montrait que la lutte sur des secteurs particuliers ne pouvait être efficace qu'en s'inscrivant dans une lutte d'ensemble. Dans ce cadre là, une concentration supérieure de forces pouvaient être organisée ponctuellement pour favoriser la lutte dans chaque domaine.

Au cours de ces assises des chômeurs du comité de lutte contre le chômage de Reims ont fait profiter de leur expérience aux militants parisiens, ce qui n'a pas manqué d'apporter des idées nouvelles à beaucoup d'entre eux.

Nous reviendrons plus précisément dans une prochaine édition sur les riches discussions des forums et sur les propositions qui ressortent de ces assises.

Pour prendre contact, écrire à SOS Emploi 19^e PFA 9, rue du Pré Saint Gervais 75019 PARIS

Directeur de publication : R. Rodriguez
N^o commission paritaire : 62 712
Compte bancaire : BNP 271 - 659 - 66
Imprimerie IPCC (Paris)

28 - 29 juin Rassemblement européen antinucléaire à La Hague

- Contre l'extension de l'usine de retraitement de La Hague,
- Contre la politique du gouvernement en matière de nucléaire...
- Contre l'espace judiciaire européen

Tous à La Hague les 28 et 29 juin

Musique - Podiums - Expositions - Débats

THEMES DES FORUMS

- Nucléaire militaire
- Les doses maxima
- Nucléaires et répression
- Energies alternatives
- Nucléaire - Emploi
- Rejets dans le golfe d'Aquitaine
- Traitement des déchets
- Les mines d'uranium
- Perspectives du mouvement

COMMUNIQUE

Contre les licenciements 8 heures pour les non-titulaires de l'éducation

Pour briser le silence qui entoure la situation des 6 000 non-titulaires de l'éducation licenciés cette année, les conditions de travail aggravées et les milliers de licenciements de la prochaine rentrée, le Comité des non-titulaires organise « 8 heures pour les non-titulaires de l'Education », dans le cadre de l'université d'été de la Faculté de Vincennes le samedi 28 juin de 16 heures à 24 heures.

La presse et l'ensemble des syndicats sont contactés. Le Comité des non-titulaires entend donner à cette initiative un caractère large (travail précaire dans la formation publique et dans le privé). Des comités de province y participeront.

Les débats porteront sur : l'inspection, la répression, les concours, les statuts, les problèmes des hors-statuts dans les facs (en particulier à Vincennes), les perspectives de mobilisation...

Différents artistes assureront la partie spectacle : musique, chants, théâtre.

Une crèche-garderie sera organisée.

Le Comité des non-titulaires
de l'Education

600 000 nourrices, entre travail et chômage

Paulette est «nourrice», comme 600 000 autres femmes en France. Déclarées ou non, les nourrices sont de fait le moyen de garde le plus employé. Dans la région parisienne, pour ne prendre que cet exemple, 43 000 enfants sont gardés par des nourrices agréées, et les nourrices «au noir» sont estimées à 123 000. Quoi d'étonnant, quand on sait qu'il y a environ une place de crèche pour 20 enfants de moins de trois ans dont la mère travaille ? La seule solution qui reste, c'est la nourrice...

Paulette, comme bien d'autres a arrêté de travailler à l'extérieur quand elle a eu son deuxième enfant. Déjà avec le premier, elle avait du mal, et c'est peu dire, à tenir le coup. «Je ne supportais plus rien, j'étais toujours sur les nerfs. Je finissais trop tard pour voir un peu mon fils, que je faisais garder. Il pleurait tout le

temps, c'est le seul souvenir que j'ai de lui petit». Au deuxième donc, elle arrête, elle souffle un peu. Aujourd'hui, elle en a trois. Entre temps, elle commence à garder des enfants. Ça fait rentrer un peu d'argent, et ça l'occupe, elle a le sentiment de servir à quelque chose, de ne pas être complètement entretenue par son mari. Mais sa situation est loin de la satisfaire.

Occupée, elle l'est. Il ne lui viendrait pas à l'idée de laisser les mômes qu'elle garde tout un après-midi devant la télé, ou de les mettre dans un coin avec trois jouets. Non, c'est «une bonne nounou». Malgré tout, maintenant que ses trois enfants vont à l'école, elle aimerait travailler. Mais ce n'est pas si facile. «Je ne vois que des gosses toute la journée. Les gosses, je les aime, mais ça n'est pas tout. Je me sens seule, ce n'est pas vraiment un travail stable, je dépends du travail des mères dont je garde les enfants... J'ai envie

d'avoir un vrai salaire, un vrai travail, même si c'est dur. Et en même temps, je me dis que si ça recommence comme avant, c'est mes gosses qui vont être sacrifiés. Si je rentre à 7 heures du soir, je ne serai pas là pour surveiller ce qu'ils font à l'école, pour les aider, et ils en ont besoin. Tout le monde va être sur les nerfs. D'une façon ou d'une autre, il y a du gachis. Si je retravaille, j'ai peur de moi qui suis complètement sacrifiée».

Entre travail et chômage, les nourrices sont presque aussi nombreuses que les femmes inscrites à l'ANPE. Statut précaire, salaire d'appoint par définition, voilà leur situation. Pour le gouvernement, par contre, c'est précieux ; aucun investissement de locaux, de fonctionnement, de personnel, autant de moins à construire dans le secteur commercial. Et par dessus le marché, ça arrondit les angles du côté du chômage des femmes...

Librairie Populaire (Paris) : Livres et débats

Ouverte depuis un an à l'initiative de la fédération de Paris du PCR ml, la Librairie Populaire ne cesse d'élargir ses activités et d'améliorer le nombre et la qualité des ouvrages qu'elle vous propose (littérature, sociologie, philosophie, connaissance du tiers-monde, actualité politique et internationale, féminisme, etc... et de nombreuses revues d'organisations de masse).

- Parmi les nouveautés, nous signalons :
- Les bouches s'ouvrent - H. Fizbin 50F
 - L'effet Rocard - Hamon-Rothman 49F
 - Usines et Ouvriers - Ouvrage collectif 38F
 - Procès à Prague - par le VONS 29F
 - L'impérialisme français - Cedetim 20F
 - Aux origines de la Commune - Dalotel-Faure-Freimuth 78F
 - Comment se soignent les chinois aujourd'hui 45F
 - La moisson du phénix - Han Suyin 68F
 - Mémoires de Grigorenko 89F
 - Le pain nu - Mohamed Chourki 37F
 - Le règne de barbarie - Laâbi 39F

Nous avons d'autre part le plaisir de vous informer de l'existence d'une Carte de fidélité qui vous donne jusqu'à 15% de réduction sur vos achats.

Enfin, comme par le passé, la Librairie organise régulièrement des débats et rencontres avec des auteurs.

N'hésitez pas à venir nous voir ou à téléphoner pour vos commandes.

LIBRAIRIE POPULAIRE, 23 rue Saint Sauveur, Paris 2^e
M^o Réaumur - Tel. : 508-82-87
ouvert de 10h à 19h30 du mardi au samedi

Le Languedoc, une terre d'élections pour le PCF ?

ENQUETE REALISEE PAR NICOLAS DUVALLOIS ET DIDIER DELORME

Samedi et dimanche, tout ou presque ce que l'Occitanie compte comme chanteurs se retrouvera à Issenka, près de Montpellier. Pour la fête de «*La Marseillaise*» et de la fédération du PCF de l'Hérault. Evénement bien mineur, vu de Paris, mais qui ici, est chargé de signification. L'invitation massive de chanteurs occitans, soigneusement tenus à l'écart de toute manifestation culturelle — et à fortiori politique — du PCF jusqu'à il a quelques années, symbolise en quelque sorte le spectaculaire redéploiement de ce parti dans le midi, et plus particulièrement dans le Languedoc-Roussillon.

Là où, jusqu'en 1976-1977, on parlait de «*croix languedocienne*», on parle maintenant — haut et fort — de «*croix occitane*», et on la peint sur les drapeaux rouges, avec le marteau et la faucille. Là où on affectait ironie et mépris pour le «*patois*», on diffuse des tracts en occitans, on ouvre des rubriques spéciales dans les

journaux militants, on lance le mot d'ordre «*Viure*» («*vivre*», en occitan comme en catalan). Là où on dénonçait le courant autonomiste comme ayant sa source principale «*dans les frustrations qu'éprouvent certaines couches moyennes face au développement monopoliste*», on dit maintenant que «*vouloir aller vers un socialisme autogestionnaire, c'est accepter la notion d'autonomie. C'est même un développement de cette notion*».

Beaucoup d'autres exemples vaudraient d'être cités, qui montrent l'ampleur du retournement. On pourrait par exemple rappeler que VVAP (Volem Viure Al Pais), une organisation occitane, généralement considérée comme d'extrême-gauche, est maintenant invitée dans certaines fêtes fédérales, comme celle de l'Aude récemment. Ou encore, mais cela est beaucoup plus connu, qu'une personnalité comme Maffre-Baugé, jadis considéré comme proche des socialistes, se définit maintenant comme «*un compagnon de route*» du PCF.

Pour qui aurait été coupé des réalités politiques pendant plusieurs années, le changement apparaît comme bien déroutant ! Il ne s'est pourtant effectué que de manière progressive, à partir des élections municipales de mars 1977, quand des animateurs de mouvements viticoles non liés à des partis furent intégrés sur des listes d'Union de la Gauche. Ce fut le cas notamment à Béziers, et dans quelques villages viticoles.

Fin 1977, au moment même où se rompent à Paris les négociations sur le programme commun, le PCF publie son projet de loi régional, accueilli avec intérêt par un certain nombre de militants occitans. Comme nombre de viticulteurs, ceux-ci feront campagne pour l'Union de la Gauche en mars 1978, même si leur soutien s'accompagne parfois de réserves. Dans le Languedoc, pour ces forces vives du mouvement populaire, l'effet 78 sera à la mesure de l'ampleur des espoirs : «*En une semaine, ça a été l'effondrement, et la démobilité à une vitesse incroyable*», explique Jean Huillier, animateur du MIVOC et vice-président de la FDSEA de l'Hérault.

Fin 1978, alors que les déceptions nées de l'échec de mars sont encore très loin d'être surmontées, Marchais effectue une longue tournée dans le midi. Pour faire des discours traditionnels, certes, mais aussi et surtout pour rencontrer la plupart des responsables viticoles et certains régionalistes. La démarche apparaît comme nouvelle : Marchais se montre ouvert, attentif aux problèmes et aux positions de chacun, «*complètement différent de ce qu'on voit à la télévision*». Qui plus est, il met en avant l'idée d'une convergence de lutte sur un thème qui commence à sensibiliser largement le midi : celui du refus de l'élargissement de l'Europe. Ce voyage, qui incontestablement a marqué, aura des répercussions concrètes : c'est à sa suite que Maffre-Baugé,

certainement le plus influent des dirigeants viticoles, accepte de se présenter sur la liste du PCF aux élections européennes de juin 1979.

L'offensive du PCF ne s'arrête pas là. Quand au début de l'année 1979, trois personnalités, JP Chabrol, Robert Laffont et Maffre-Baugé lancent le manifeste «*Mon pays escorjat*», les instances locales s'y rallient aussitôt, en incitant les militants du PCF à signer, «*à titre individuel*». Le manifeste clos, le PCF lance une vaste campagne de signature contre l'élargissement de la CEE qui tend à se présenter comme son prolongement, même si elle apparaît assez vite comme une opération liée à la campagne électorale.

Enfin, dernier temps fort dans l'action du PCF en Languedoc-Roussillon, la marche du 10 mai à Montpellier, qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de participants, sur toute la région. Il s'agit là bien plus que d'une simple manifestation, dans la mesure où le PCF n'a eu de cesse d'établir un parallèle entre son initiative et le grand rassemblement du 29 avril 1976, qui a marqué la conscience du mouvement populaire dans le midi : ce jour-là, des dizaines de milliers d'ouvriers, de viticulteurs, de régionalistes s'étaient pour la première fois trouvés côte à côte dans la rue autout d'une même volonté de «*travailler et vivre au pays*». En tentant d'établir une filiation entre sa marche du 10 mai 1980 et la manifestation du 29 avril 1976 — en pleine période de lutte des viticulteurs —, le PCF essaie en quelque sorte de se présenter comme le continuateur du mouvement populaire.

Tels sont, brossés à grands traits, les jalons qui marquent le redéploiement du PCF sur la région.

Mais s'agit-il véritablement d'un redéploiement tactique ? Ne s'agit-il pas, comme le disent beaucoup de ceux qui aujourd'hui font cause commune avec lui sur quelques pas précis, d'une «*évolution-transformation*» du PCF, sous la pression conjuguée du mouvement popu-



laire et de certains cadres régionaux ? Ou encore n'est-ce pas, comme le disent à longueur de colonne des journaux comme *La Marseillaise* ou *Révolution*, «*une évolution créatrice dans le droit fil des 22^e et 23^e congrès*», une application finalement de la «*démarche autogestionnaire*» prônée aujourd'hui par la direction du PCF ?

Pour mieux répondre à ces questions, il est sans doute nécessaire de resituer le cadre politique dans lequel s'insère l'action du PCF.

LE DECLIN SOCIALISTE

Exception faite de la Lozère, aux structures politiques bien particulières du fait des conditions historiques et géographiques, le Languedoc-Roussillon est une région nettement ancrée à gauche. En 1974, par exemple, les scores de Mitterrand y ont été supérieurs à la moyenne nationale, dépassant même la majorité absolue dans certains départements comme l'Aude. Pour autant, cette gauche n'est pas

«*équilibrée*» : si le PCF dispose d'une implantation solide et ancienne, notamment dans les bassins industriels de Sète ou Alès, ce n'est pas lui qui est en position dominante. Le PS contrôle le Conseil régional, les Conseils généraux (à l'exception du Gard), et la majorité des postes de députés. Ce PS-là n'est pas toujours conforme à l'image que cherchent à donner les dirigeants nationaux, et dans cette région où la présence socialiste remonte au début du siècle, le clientélisme, le carriérisme et la politiciannerie ne sont pas toujours de vains mots. Bref, les socialistes sont ici souvent perçus comme des notables coupés des réalités nouvelles, et ces données offrent évidemment un terrain favorable pour qui veut rééquilibrer la gauche à son profit.

La tâche est d'autant facilitée que le double langage des socialistes à propos de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun est ici très mal ressenti : à Bruxelles, les socialistes sont résolument pour l'entrée de l'Espagne, dans un délai rapide.

Dans le Languedoc, ils sont résolument contre. A Paris, ils sont «*plutôt*» pour, mais avec des conditions, précisées par Sutra, lui-même gros viticulteur dans l'Hérault. Plus que leur position officielle de parti, ce sont les hésitations et le triple langage tenu qui placent le PS en porte-à-faux sur cette question.

Ces conditions politiques bien spécifiques du Languedoc-Roussillon fournissent sans doute une des clés nécessaires à l'analyse de la tactique du PCF. Elles ne permettent cependant pas d'expliquer pourquoi des leaders viticoles, ou des autonomistes, ont pu se rapprocher d'un parti dont ils étaient il y a quatre ou cinq ans encore fort éloignés. L'ambiguïté du parti socialiste, empiété dans ses contradictions à propos de l'élargissement de l'Europe, mais aussi dans ses forts complexes rivalités internes, est un élément d'explication, dans la mesure où le PS n'a plus aujourd'hui la force d'attraction qu'il pouvait avoir dans les années 1972-1975 par exemple. Le fait que le PCF ait développé

sa «politique de dialogue» en s'appuyant sur ses cadres locaux est aussi un élément, dans une région où on avoue aisément que «le courant passe plus facilement avec des gens du pays» qu'avec des «parisiens». Ce n'est pourtant probablement pas là qu'il faut chercher l'explication principale.

1978, L'ANNEE NOIRE

En fait, la force d'attraction du PCF a pu se développer sur un terrain politique particulièrement dégagé. Que s'est-il passé en effet ?

S'il avait mis en mouvement des forces importantes, s'il avait dynamisé la réflexion de certaines organisations comme le MIVOC, le très puissant mouvement de 1976 n'a finalement eu d'autres suites politiques qu'un ralliement — conditionnel — à l'Union de la Gauche. Certes, l'existence à Paris d'un gouvernement de gauche était loin d'être considérée comme une solution aux maux de l'occitanie, mais enfin, «ça ne pouvait pas être pire». «Quand un naufragé, après des heures de nage,



aperçoit une île, il ne se demande jamais s'il y a des cannibales, il cherche à atteindre la terre ferme», résume Jean Huillier. L'île, on le sait maintenant, n'était qu'un mirage. Si près du but, l'espoir s'est évanoui, à la déception, à la désillusion, à l'ébranlement moral aussi qu'a constitué en 1976 la fusillade de Montredon, qui a très fortement marqué les esprits, est venue s'ajouter une constante désagrégation des conditions de vie des masses, et particulièrement des viticulteurs. 1978, c'est l'année noire du Languedoc : il n'y a plus de perspectives politiques, les organisations qui avaient su conduire les masses sur la voie de la lutte sont désorientées, le syndicalisme paysan traditionnel relève la tête, la situation économique s'aggrave considérablement, et beaucoup de viticulteurs ne voient d'autres solutions qu'individuelles, en prêtant l'oreille aux propositions européennes de primes diverses.

Pour beaucoup, l'heure n'est plus, ne peut pas être, à la recherche de nouvelles perspectives, mais simplement à la résistance, et en premier lieu à la

résistance contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, dont on sait les conséquences qu'elle provoquerait pour les paysans du Sud de la France. «L'Occitanie ne veut pas crever», c'est alors plus qu'un cri.

Dans ces circonstances, on conçoit que la visite-démarche de Marchais en novembre-décembre 1978 ait eu quelque écho, lui qui emploie le langage de la lutte et propose «une vaste convergence» pour empêcher l'élargissement de l'Europe. Le ralliement d'un Maffre-Baugé, les hésitations d'un Robert Laffont, vont ensuite jouer leur rôle.

LE PCF. POINT DE RALLIEMENT ?

Est-ce à dire que le Languedoc-Roussillon est aujourd'hui acquis au PCF ? Est-ce à dire que les forces vives du mouvement populaire agissent et réfléchissent en osmose avec lui ? Est-ce à dire que le PCF est aujourd'hui la force politique déterminante de l'Occitanie ? Est-ce à dire, comme l'a écrit Claude Mazauric dans Révolu-

Quand le PCF profite de l'usure du PS

Les élections cantonales de mars 1979, comme le scrutin européen du 10 juin de la même année, ont été marquées par une poussée du PCF dans les départements du Midi. Cette avancée, contrastant avec la stagnation du PCF au plan national, s'est faite pour l'essentiel au détriment du PS. Au-delà de cette constatation générale, que révèle l'analyse des résultats électoraux les plus récents ? Les scores spectaculaires dans les cantons de Pézenas et Ganges (Hérault) où le PCF passe de 27,4% (1973) à 40,2% (1979), ou bien dans le canton viticole de Coursan (Aude) qui voit le PCF, avec un gain de 13,31%, approcher les 45%, sont-ils le signe d'une percée solide, irréversible ?

Afin d'apporter les premiers éléments de réponse, nous avons examiné les résultats électoraux du PCF dans les cinq dé-

partements du Languedoc-Roussillon et dans la Haute-Garonne, département le plus important de la région Midi-Pyrénées.

Formulons tout de suite deux réserves quant à la portée de cette analyse. D'abord les résultats ne couvrent qu'une courte période : au plus trois ans si l'on tient compte des quelques cantonales partielles qui ont suivi les européennes. Ensuite, et surtout, les différences entre les types de scrutin limitent la valeur des comparaisons.

LES AVANCES INEGALES DU PCF

Hormis les départements de l'Hérault et de la Lozère, les progressions du PCF sont dans l'ensemble limitées. Cependant elles lui ont permis aux cantonales de gagner un siège dans le

Gard, l'Aude, la Lozère et deux dans l'Hérault. En revanche le PCF perd un siège en Haute-Garonne du fait d'un très mauvais report de voix.

Les résultats des cantonales se confirment par ceux des européennes mais le PCF ne poursuit son avancée que dans l'Hérault et la Haute-Garonne.

Ces remarques, comme l'examen du tableau 1, amènent à distinguer deux groupes de départements. Le premier formé de l'Hérault, la Lozère, l'Aude regroupe les départements où la progression du PCF est confirmée par trois indices : écarts 1 et 2 positifs et gain de sièges dans les Conseils généraux. La Haute-Garonne se rattaché à ce groupe 1.

Le second groupe rassemble les départements où le PCF stagne (Gard) ou recule (P.O.).

Cette différenciation montre que le thème du refus brutal de tout élargissement de la CEE n'explique pas tout. En revanche la division des deux groupes correspond tout à fait à la situation relative des partis : dans le premier le PS y domine largement (cf. tableau 2), c'est l'inverse dans le groupe 2. Dans la conquête des postes, la force du PCF ne semble pas avoir été l'élément décisif : la fédération PCF du Gard annonce 9 300 adhérents, celle du PS 2 073.

L'EVOLUTION DE L'ECART PCF - PS

Une première constatation s'impose au vu du tableau 1. Le PS connaît un recul général. Deuxièmement, ce recul est d'autant plus important que le PCF progresse, dans l'ensemble la gauche recule.

C'est dans la Lozère et surtout dans l'Hérault que le rapport de forces se modifie le plus sensiblement au point qu'au scrutin du 10 juin la situation dans ce département s'est inversée. La candidature Maffre-Baugé sur la

liste PCF explique pour une large part ce basculement. Mais cette évolution se retrouve pour tous les départements du groupe 1. Ainsi se confirme cette différenciation. Là où le PS domine la gauche, surtout là où il régit les départements (Hérault, Aude, Haute-Garonne) et depuis longtemps déjà, son usure pourrait bien expliquer les échappées du PCF.

DES GAINS FRAGILES

Sur les cinq cantonales partielles postérieures à mars 1979 qui se sont déroulées sur le territoire des six départements, une seule a été favorable au PCF (+9%) dans les trois autres le PCF a perdu en moyenne plus de 4%. Le fait que le PCF dans ses bastions n'arrive pas à progresser (pas même vraiment dans le Gard) comme le recul de l'ensemble la gauche dans le Languedoc après 1978 éclairent sous un autre jour l'avancée du PCF. Relatif succès quant au rééquilibrage de la gauche, mais preuve de l'écho limité de sa campagne aux accents démagogiques.

TAB LEAU 1

dept	1974		Législatives		écart 1 /73	Européennes	
			1 ^{er} tour 78	1 ^{er} tour 79		10/6/79	écart 2 /légit.
GARD	50,66	PCF	33,79	35,07	+0,4	33,03	-0,76
		PS*	21,59	33,42		20,53	-1,06
PYR. OR ^{les}	51,30	PCF	30,24	25,63	-2,75	30,10	-0,14
		PS*	22,37	25,72		20,79	-1,58
HERAULT	49,74	PCF	25,23	28,15	+2,19	29,81	+4,52
		PS*	27,17	35,63	-1,86	22,69	-4,48
LOZERE	31,58	PCF	8,41	13,71	+2,05	11,99	+3,58
		PS*	26,63	19,10		19,80	-6,83
AUDE	56,27	PCF	25,96	27,21	+3	26,66	+0,7
		PS*	33,68	45,02	-7,4	34,21	+0,53
H ^{te} GARONNE	49,90	PCF	19,04	19,9	+3,6	20,74	+1,7
		PS*	33,91	41,5		31,03	-2,88

* les résultats du M.R.G. sont comptabilisés avec ceux du P.S.

TAB LEAU 2

dept	CANTONS (1)			DEPUTES		
	total	PCF	PS*	total	PCF	PS*
GARD	43	14	20	4	4	0
PYR. OR ^{les}	24	8	4	2	1	0
HERAULT	45	10	23	5	2	2
LOZERE	24	1	3	2	0	0
AUDE	34	3	26	3	0	3
H ^{te} GARONNE	50	1	38	6	0	6

(1) après l'élection de Mars 1979

tion, que « sans le 23^e congrès du PCF, jamais n'aurait été conçu, ni rendu possible, ce premier grand affrontement de masse de la lutte régionale pour l'autonomie, avec le grand capital de l'Etat centralisateur à son service » ?

Cette volonté du PCF de se mettre en avant, et de se poser, de fait, en noyau déterminant de l'action, est à coup sûr sources de contradictions. Pour cette ancienne membre du comité fédéral de l'Hérault, « le parallèle entre la journée du 29 avril 1976 et la marche du 10 mai est choquant. Dans un cas, il y avait lutte des viticulteurs, et unité autour d'eux. Dans l'autre cas, il ne s'agit au fond que d'une initiative de parti, même si celui-ci a pu rallier à lui divers mouvements ».

La question est importante, notamment pour ceux qui, tels Maffre-Baugé ou même le MIVOC, estiment que le PCF « va dans le même sens » qu'eux, et donc, en quelque sorte, qu'il serait un « compagnon de route » du mouvement populaire occitan. Notons déjà que le PCF, lui, voit les choses d'une autre manière : la grande nouveauté résiderait dans le fait que « pour la première fois, l'unité se réalise autour de la classe ouvrière », une classe ouvrière qui, pour le PCF, se confond sur le plan politique avec lui. L'équation est ainsi la suivante : l'unité ne peut se faire qu'autour des intérêts de la classe ouvrière, le PCF est porteur de ces intérêts, donc l'unité doit se faire autour du PCF...

QUELLE UNION ?

De fait il faut bien s'interroger, en partant de cas précis. La ma-

nifeste *Mon pays escorté*, qui dénonçait la situation économique du pays, réclamait l'autonomie, et condamnait l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, n'a pas été lancé à l'initiative du PCF, même si certains de ses membres ont pu participer à certains points de sa rédaction. Il pouvait être le ciment d'une réelle unité populaire, comme l'ont montré les 7 000 signatures recueillies en quelques semaines, chez des travailleurs comme chez des paysans de caves coopératives. Or que s'est-il passé ? C'est le jour même où se tenait le premier grand meeting autour du manifeste, à Béziers, qu'a été connu le ralliement de Maffre-Baugé. Les initiateurs du manifeste (qui n'étaient en rien au courant) n'avaient que deux solutions : ou bien continuer, avec un manifeste qui apparaissait comme étroitement lié au PCF, ou bien stopper le mouvement, pour éviter tout amalgame ou toute récupération. Sous l'impulsion de Jean-Pierre Chabrol, ce fut la seconde solution qui fut adoptée. Le manifeste *Mon pays escorté* était mort et la voie était libre pour la carte-pétition contre l'élargissement de l'Europe que fera signer le PCF durant sa campagne électorale.

Autre exemple. Depuis le 29 avril 1976, l'idée d'une convergence travailleurs-viticulteurs, pour vivre et travailler au pays, est largement présente. Reprenant le thème du manifeste *Mon pays escorté*, un certain nombre d'organisations viticoles et autonomistes envisagent après les élections européennes de lancer des « Etats généraux du Languedoc », ou même de l'Occitanie. Contactés, de nombreux mouvements ou formations donnent

leur accord, les syndicats CGT et CFDT aussi. Ces états généraux sont prévus au début de l'année 1980. Arrivent les élections prudhomales. Préoccupée par sa campagne, et mettant en avant une série de points de désaccords notamment avec la CFDT, la CGT fait traîner les choses, et finalement les états généraux ne se tiennent pas. L'idée sera reprise à son compte par le PCF, pour « sa » marche du 10 mai à Montpellier.

Troisième exemple. Les mineurs des Cévennes, refusant la fermeture des puits occupent l'un d'entre eux. Lutte opiniâtre, déterminée, et qui rassemble un fort soutien populaire. Pour matérialiser l'unité populaire, pour faire « l'union à la base », le MIVOC propose une action concrète de solidarité mineurs-paysans-viticulteurs. Les syndicalistes CGT de la mine sont d'accord, l'union départementale aussi. Mais la proposition date maintenant de près de deux mois, et aucun accord définitif n'a été donné. Ne serait-ce pas parce que l'initiative ne vient pas du MODEF, ou encore du PCF ?

D'autres exemples pourraient être donnés, qui tendent à prouver quelle conception a le PCF de l'unité à la base : cent fois d'accord, mais pour autant qu'il en soit à l'initiative, et qu'il apparaisse comme le point de ralliement.

Peu exprimées, des réticences, voire des contradictions sont en germe sur cette base.

QUELLE AUTONOMIE ?

De la même manière, le mot d'ordre d'autonomie, n'apparaît

pas à tous comme un gage suffisant à expliquer un changement de position du PCF sur la question régionale. Certains s'interrogent d'abord sur la dimension « occitane » de cette autonomie dont parle le PCF. Le projet de loi dont parlent si souvent les dirigeants n'est-il pas destiné à l'ensemble des régions françaises, et le PCF n'envisage-t-il pas finalement une « autonomie » du Languedoc-Roussillon (ce qui est loin d'être toute l'Occitanie) comme une « autonomie » de la région Centre, ou de la région Poitou-Charentes. Ce n'est évidemment pas ainsi que de nombreux Occitans envisagent le problème régional. Le problème est aussi posé de la réalité politique de cette autonomie, dans la définition qu'en donne le PCF : malgré les dénégations des dirigeants nationaux, certains autonomistes craignent que finalement le projet du PCF ne laisse aux Occitans que l'autogestion de leurs problèmes spécifiques, les questions décisives restant dans les mains d'un pouvoir centralisé.

QUEL OBJECTIF ?

Il est enfin une dernière interrogation, et non des moindres. La région Languedoc-Roussillon compte cinq départements. Or, toute l'attitude du PCF est loin d'être homogène sur l'ensemble de ces départements. Si l'ouverture, le dynamisme, l'audace, sont très grands dans l'Aude ou surtout l'Hérault, il n'en est pas du tout de même dans les Pyrénées-Orientales, et encore moins dans le Gard (la Lozère, répétons-le, échappant quelque peu à cette problématique).

Comment expliquer ces disparités ? Par les dispositions personnelles des dirigeants fédéraux ? Sans doute est-ce là un élément, qu'il ne faut cependant pas exagérer, ne serait-ce que parce que le Languedoc-Roussillon est bien structuré par un actif comité régional dirigé par Maurice Martin, député européen et secrétaire fédéral de l'Aude. On peut avancer une autre explication : dans l'Hérault et l'Aude, le PCF est aujourd'hui devancé par le PS d'un point de vue électoral, et plus encore si l'on prend en compte les postes d'élus municipaux ou départementaux. Dans le Gard, il est par contre très largement dominant, avec les municipalités de Nîmes et d'Alès, et quatre députés sur quatre. N'y aurait-il pas un lien entre ces situations électorales et la tactique suivie actuellement ? Les « transformations » du PCF dans le Midi ne seraient-elles guidées finalement que par des impératifs beaucoup plus globaux, et qui tiennent au « rééquilibrage » de la gauche ?

LES RESULTATS NE SONT PAS ENCORE LA

Il serait sans doute aventureux de tirer des conclusions définitives, s'agissant d'une offensive du PCF qui est loin d'avoir atteint son terme. Les élections présidentielles fourniront probablement des éléments beaucoup plus importants, dans la mesure où l'on pourra réellement mesurer, en terme de scores électoraux, les avancées du PCF, ou ses reculs. D'un point de vue électoral, il semble actuellement que le PCF ait tiré quelques gains de son redéploiement, dans l'Aude et l'Hérault, tandis



que de manière significative le PS enregistre des reculs dans quelques-uns de ses fiefs. Encore faut-il préciser que les derniers points de comparaison concernent les très spécifiques élections européennes, où la question de l'élargissement de l'Europe a pesé d'un poids certain.

Mais le thermomètre électoral ne saurait à lui seul rendre compte de la réalité. Le PCF renforce-t-il actuellement son influence ? Indéniablement, si on considère que des leaders viticoles ou autonomistes, jusque là fort critiques à son égard, participent aujourd'hui assez nettement à ses initiatives. Le PCF renforce-t-il son audience de masse ? C'est déjà beaucoup moins sûr : pour spectaculaires qu'elles soient, ces diverses actions ne réunissent pas des foules aussi importantes qu'on le dit parfois à Paris, 30 000 ou 40 000 personnes à la marche du 10 mai, c'est finalement dans les cordes d'une organisation comme le PCF quand elle prépare une manifestation de longue date, et sur l'ensemble de la région (et même un peu plus puisque des militants toulousains étaient venus). La fête fédérale de l'Aude, quant à elle, n'a pas réuni l'autre dimanche plus de monde que traditionnellement. On peut aussi s'interroger sur la durée et l'impact du ralliement de Maffre-Baugé, par exemple : indiscutablement, l'impact a été grand, et a fait sentir ses conséquences au moment des élections européennes. Mais aujourd'hui, un an plus tard ? Pour beaucoup, Maffre-Baugé est en train de se «couper de la base» comme on dit ici. Est-ce «parce qu'il fait ouvertement de la politique à Paris, et que les viticulteurs n'aiment pas ça», comme on nous l'a dit à plusieurs reprises ? N'est-ce pas aussi la politique qu'il pratique qui est mise implicitement en accusation ?

Enfin, reste à savoir, ce qui est toujours difficile, si l'organisation du PCF se renforce. Les avis, et les exemples, sont ici contradictoires : dans tel village, la cellule est passée de onze membres à dix-huit, marquant ainsi un réel renforcement. Mais à Montpellier ou à Nîmes, plusieurs cellules n'existent plus que sur le papier, la «dynamique régionale n'ayant pas réussi à balayer les effets de la crise générale du parti» selon une militante. Qui plus est, les contradictions existent, même si elles semblent moins s'exprimer que dans la capitale. Parmi des responsables qui sont à la pointe de l'action de l'action du PCF en matière d'occitanisme, l'invasion de l'Afghanistan et son approbation par le PCF ont soulevé bien des problèmes, bien des interrogations. On a même vu des démissions dans un comité fédéral. Le fait que l'ensemble des animateurs viticoles, y compris Maffre-Baugé, et des régionalistes ait condamné nettement cette intervention a aussi joué son rôle. D'autres contradictions, plus spécifiques, sont présentes. Ainsi certains militants rechignent-ils à ce qu'ils appellent «le cirque occitan» alors même que depuis des années leur parti condamnait ces manifestations. A l'inverse, d'autres se sont très largement investis dans cette orientation régionaliste, et il serait difficile de les faire revenir en arrière.

Alors, offensive du PCF ? Certainement. Mais une offensive qui, dans ses résultats actuels, qu'il ne s'agit pas de nier, n'a pas l'ampleur que d'aucuns voudraient lui donner.

Maffre-Baugé : «Mon alliance avec le PCF s'est faite dans la clarté, sur des problèmes bien précis».

Emmanuel Maffre-Baugé, 57 ans, propriétaire-exploitant de 22 hectares de vigne à Belarga, dans l'Hérault, est sans conteste une des grandes figures du midi viticole. Ses prises de positions, à la tête du syndicalisme paysan, ont parfois été contestées, mais tous les viticulteurs lui reconnaissent une grande autorité morale. Depuis de longues années, il n'est guère de luttes paysannes ou d'initiatives occitanes qui n'aient vu sa participation active. D'origine bourgeoise, comme il le dit lui-même, chrétien, considéré pendant longtemps comme proche des socialistes, Emmanuel Maffre-Baugé a cependant été placé au cinquième rang de la liste du PCF pour les élections à l'assemblée européenne du 10 juin 1979. Ce ralliement d'une des principales personnalités de la gauche occitane a bien sûr eu de profondes répercussions.

Dans cette mesure, et parce que Maffre-Baugé est indiscutablement représentatif d'un courant politique dans le midi, il nous parut utile de lui poser quelques questions.

► *Pouvez-vous, une année après l'élection, tirer un premier bilan de votre présence à l'Assemblée européenne ?*

En chiffre, nous sommes 19 communistes ou apparentés, sur 410 députés. Nous sommes donc très isolés. De plus, le parti communiste français et le parti communiste italien ont des divergences d'appréciations qui sont plus que des nuances, chacun percevant sa position au niveau de l'Europe en fonction des problèmes qui sont posés à son peuple. Malgré tout, je pense que nous restons incontestablement une force de témoignage, et même de dissuasion. Les minorités ont souvent une efficacité par ce témoignage. Nous tranchons par la différence dans la façon de poser les problèmes, et nous sommes toujours écoutés. Il arrive même qu'on obtienne une majorité sur des points précis, même si la droite conservatrice l'emporte évidemment sur les grandes questions.

► *Qu'est-ce qui a motivé votre engagement sur une liste du PCF, et quelles leçons en tirez-vous ?*

Trois listes sur quatre m'avaient pressenti. Si j'ai été avec mes amis communistes, c'est d'abord parce que j'étais en thèse avec eux contre l'élargissement, pour défendre ce pays. Ils se sont battus franchement sur ce problème là. Ce sont les seuls qui ont été vraiment nets sur cette question. Mais j'ai beaucoup hésité, j'ai choisi un compagnon de route, mais dans ma liberté de citoyen ! Ce sont des compagnons fidèles, qui jouent le jeu, et ce serait indécent que de faire de l'anti-communisme.

Et puis le PCF n'a cessé d'évoluer, c'est un parti en pleine évolution, comme les milieux chrétiens. Qui évolue plus que les milieux chrétiens en ce moment ? Il a donc évolué, il a pris conscience d'un certain nombre de problèmes. Il a réfléchi par exemple sur le

pouvoir régional. C'est un grand parti, qui je crois s'est remis en cause sur un certain nombre de ses thèses. Vous pouvez penser qu'ils ne sont pas sincères, c'est votre responsabilité. Moi, on m'a dit, le PC est manichéen, le PC est séducteur, etc... Ce n'est pas ce que j'ai découvert. Par exemple, il soutient et respecte la lutte des paysans du Larzac, ce qui ne fut pas toujours le cas. Ceci prouve que le parti communiste n'est pas nécessairement monolithique.

► *Il reste que dans son objectif de rééquilibrage de la gauche, le PCF a réussi une bonne opération en vous intégrant sur sa liste...*

Je me considère toujours proche des socialistes, je suis en désaccord avec eux sur un point très précis, c'est celui de l'Europe. Mais j'ai été acquis à l'union de la gauche, alors que je savais que cette union était compromise. Ça ne m'a pas empêché de me battre à fond. La gauche a été battue : pour ma part, je déplore l'absence d'unité, et je ferai tout mon possible pour être en quelque sorte un élément, bien modeste, pour que ça change et que nous autres, gens de gauche, puissions se regarder bien en face.

Les communistes ont plus de quatre millions de voix, ce n'est pas une voix de plus qui les intéresse. Ce qui les intéresse, c'est une certaine convergence avec des catégories qui sont différentes d'eux, comme moi, chrétiens d'une certaine gauche bien spécifique.

Je crois qu'ils éprouvent très sincèrement le besoin de prouver qu'ils ne sont pas ce que l'ont dit qu'ils sont.

► *Comment vous situez-vous par rapport à un mouvement comme celui de l'union dans les luttes.*

Si j'ai bonne mémoire, pour moi cet appel était entaché du fait qu'il avait l'air de se tourner

directement contre les communistes. Je n'ai pas l'habitude de porter des coups de poignards à mes amis. Par contre, l'union dans les luttes, je ne peux qu'être d'accord. Je souhaite qu'il y ait union dans les luttes. Vous savez que les communistes sont très attachés à l'union à la base. Ils disent qu'il faut susciter un mouvement d'union de la gauche, à la base, pour qu'elle s'impose aux états-majors. Je crois que c'est assez bon. Certains sont en droit de penser qu'ils veulent l'union à la base pour la maîtriser... Mais il ne faudrait pas oublier que les communistes, on les a attaqués. Le parti communiste, c'est le premier parti de la classe ouvrière ; ce n'est pas le seul, mais numériquement c'est le premier parti : ils ont le droit de vouloir sauvegarder leurs acquis.

► *La présence à l'Assemblée européenne ne vous a-t-elle pas coupée des réalités occitanes ?*

Rester sur le seul terrain occitan, ce n'est pas un tremplin suffisant pour défendre les paysans occitans. Et j'y crois, à ces intérêts là ! Nous avons pour l'instant pas acquis suffisamment de maturité pour pouvoir pleinement prendre en compte les intérêts de la région sur le plan économique et social. Or, pour moi qui suis un vieux leader paysan, il est essentiel de prendre en compte ces intérêts, parce que sans ça, nous créerons ! Ce qui est dramatique, c'est que le monde paysan n'est pas pris en compte par les autres. Les socialistes ont partiellement pris en compte les problèmes paysans, mais c'est tout de même un parti d'intellectuels, de fonctionnaires... Le PCF commence, depuis quelques années, à réaliser les grands problèmes. Mais jusqu'à présent, le monde paysan n'a pas pu se défendre que par ses notables, ce qui est quand même une injustice extraordinaire !

► *Quelle est votre opinion sur l'invasion de l'Afghanistan et le soutien qu'y a apporté le PCF ?*

Je suis en désaccord avec ce qui s'est passé en Afghanistan, je l'ai dit publiquement, sans équivoque. Par contre, je suis totalement en accord avec la visite de Giscard d'Estaing à Varsovie : pour moi, tout ce qui favorise la paix va dans le bon sens. J'ajoute aussi que lorsqu'on va chatouiller les pieds du géant soviétique près de ses frontières, et lorsque les américains font une véritable possession économique et militaire du Pakistan, il faut aussi le dénon-

cer. On dit aussi que l'URSS prépare la guerre : ce n'est pas vrai ; je ne vois pas comment ce peuple là, après ce qu'il a subi pendant la dernière guerre, envisageant l'hypothèse de la destruction de l'humanité. Evidemment, les dirigeants essaient d'avancer leurs pions, mais les Etats-Unis n'en font-ils pas autant ? Mais enfin, l'Union soviétique aurait mieux fait de rester chez elle.

► *Dans un récent article écrit pour Révolution, vous avez expliqué que l'élargissement de l'Europe, et principalement l'entrée de l'Espagne, briserait les efforts actuellement entrepris par les viticulteurs français pour développer la qualité des vins produits. Est-ce à dire que sans l'élargissement, les problèmes de la viticulture sont en voie de solutions ?*

Pour quelle raison j'ai dit que la politique de qualité était incompatible avec l'élargissement ? L'élargissement implique des importations de vins espagnols, grecs et portugais et cela donne la possibilité au commerce de perpétuer sa politique de marque contrairement à ce que doit être pour nous la politique de produits personnalisés. La différence entre les deux notions, c'est que la politique de marque signifie le coupage, on assemble l'aveugle et le paralytique et il n'y a pas de politique du produit dans son intégrité. L'élargissement va ouvrir nos frontières à certains produits, surtout les vins de la Mancha, puisqu'il faut mettre à part des grands vins, comme le Jura. Ça ne profitera absolument pas au producteur espagnol pas plus qu'au français, dans la mesure où c'est le commerce qui en prendra le contrôle et par les assemblages et les coupages déterminera les marques commerciales qui distribueront à travers l'Europe. La politique d'élargissement est donc contradictoire avec la politique de qualité, ce qui ne veut pas dire que s'il n'y avait pas d'élargissement, la France n'aurait pas de problème. Cette année par exemple, la France a produit une quantité supérieure à ce qu'elle consomme, donc même s'il n'y avait pas eu l'Europe, il y aurait eu problème. Il aurait fallu procéder, selon les règles du statut viticole français, à un certain nombre de disciplines pour juguler les excédents. Je ne simplifie pas le problème, mais le fait de l'élargissement, j'y insiste, est la négation du produit personnalisé en faveur de la politique de marque. La politique de marque est tenue par les monopoles de distribution du vin, alors que le produit personnalisé est encore, pour l'instant, la possession des producteurs eux-mêmes.

La colère des Manufrance

Les Manufrance étaient encore une fois dans la rue, toute la semaine dernière. Mais cette fois ce n'était pas seulement pour rappeler leur volonté «*Que M.F. vive*» : ils voulaient être écoutés et tout de suite. Ils y ont mis les moyens ! La préfecture, le centre des impôts, des banques ont reçu leur visite et senti leur colère.

C'est que l'emploi à Manufrance est réellement en danger, comme en 1979. A nouveau la trésorerie est à sec et l'avenir incertain. La mutuelle MACIF, actionnaire majoritaire, est à un tournant. Ou elle s'engage sur ses fonds propres dans l'aventure Manufrance, avec le risque de se trouver entraîné plus en avant que souhaité, ou elle porte la responsabilité de fournir un prétexte à de nouveaux refus gouvernementaux (pour le dégauchement des derniers crédits prévus).

M. Bernard, actuel PDG mis en place par la MACIF elle-même, a dramatiquement annoncé ses incertitudes en début de semaine. «*Deux poids, deux mesures : bien d'autres secteurs de l'économie ont bénéficié, dans de telles circonstances, d'aides sans commune mesure avec ce qu'a reçu Manufrance*» protesta aussitôt Monique Garnier (CGT) au nom du Comité d'Entreprise.

Le risque de démantèlement de l'entreprise n'a jamais été aussi proche. Car la MACIF,

«*pour se couvrir*», voudrait mettre la main directement sur le *Chasseur Français*, tandis que la fermeture des magasins et d'une partie de la production est de plus en plus envisagée ouvertement. Les payes, elles-mêmes, deviennent incertaines dans ces conditions. «*Où sont les investissements promis ?*» ont demandé les syndicats.

«*En quoi la prise en charge de Manufrance par l'actionnaire majoritaire, après le départ de Mestries (l'ancien PDG) et l'éviction de la municipalité, a-t-elle résolu les problèmes de structures de Manufrance ?*»

Excédé d'être traité comme un bouchon au fil de l'eau, le personnel a vivement réagi. Mardi 17 juin c'est la grève, avec piquet ! Les syndicats demandent une entrevue au préfet et des garanties pour l'avenir. Mais au sortir de la préfecture, la CGT annonce «*l'échec de l'entrevue avec le représentant du gouvernement*» et une manifestation de plus d'un millier de travailleurs descend de cours Fauriel au centre ville. Comme ils l'avaient



Des manifestants devant la préfecture de la Loire

fait quelques jours plutôt devant les banques qui refusent de débiter les crédits, les travailleurs de Manufrance allument des feux de pneus aux pieds des grilles de la préfecture : «*On va enfumer ceux qui asphyxient Manufrance*». Un policier sortant son revolver provoque alors une immense colère. Il reflue vers l'intérieur de la Préfecture, tandis que les «*Manufrance*» chassent à coup d'extincteurs ceux de ses collègues qui comptaient éteindre l'incendie. Et, d'un coup, des pavés volent, mettant à bas les vitres de la Préfecture (qui n'avait pas connu cela depuis les années cinquante). Pas d'erreur : ce sont bien les ouvriers de Manufrance qui mènent l'action et non des «*éléments extérieurs*», comme l'a affirmé le Préfet ! Et c'est en bon ordre

qu'ils se replieront, sans que les CRS soient intervenus.

Surprise des forces de l'ordre ? Non, plutôt crainte de voir la lutte s'étendre à tout Saint Etienne par solidarité aux «*Manufrance*»... La presse locale (notamment *Le Dauphiné*) ne s'est pas privée de condamner l'usage de la violence et de tenter de dresser «*des contribuables qui paieront les dégâts*» contre les travailleurs de Manufrance. Ceux-ci répliquèrent, lors d'une assemblée massive du personnel, très mobilisée en indiquant que «*quatre ans de douche écossaise et de promesses non tenues, ça suffit*» et que «*les Manufrance ne sont ni brigands ni bandits mais qu'il n'y a pas pire violence que d'être privés d'emploi*» et qu'enfin «*si les*

contribuables paient quelques carreaux cassés, combien leur coûterait la mise au chômage de 2 000 personnes ?»

Et dès le lendemain, s'en prenant à un centre d'impôts de Saint Etienne Sud (rue de la Convention), les travailleurs de Manufrance s'affirmaient aussitôt solidaires à leur manière, des autres travailleurs «*dont les impôts sont détournés des investissements productifs et du soutien à l'emploi*».

La lutte, bien sûr, ne saurait en rester là ! Bien décidés à se faire entendre et à voir garanti leur emploi, les travailleurs de Manufrance continueront à se battre contre le démantèlement et la liquidation.

CORRESPONDANCE SAINT-ETIENNE

Les hors-statuts à la SNCF

A l'heure actuelle, on trouve dans la fonction publique un nombre important d'auxiliaires. La SNCF, entreprise nationalisée, n'échappe pas à cette règle. En effet, les travailleurs sont séparés en cinq statuts différents : agents du cadre permanent, auxiliaires permanents, contractuels engagés pour une durée indéterminée et enfin les auxiliaires et contractuels dont le contrat est à durée déterminée. Cette séparation en statuts différents ainsi que le cloisonnement déjà existant entre les différentes branches (transports, commercial, manutention, ferroviaire, etc) ne facilitent pas l'unité des travailleurs et par là même le travail syndical, comme en témoigne la discussion avec deux cheminots syndicalistes CFDT.

Après la guerre, il y avait 450 000 salariés à la SNCF ; aujourd'hui, il n'y en a plus que 260 000 soit une diminution de 42 % avec une charge de travail multipliée par cinq. Or, non seulement ce nombre de travailleurs a baissé mais, de plus, il s'est effectué une transformation des conditions d'emploi des travailleurs. Ainsi au début des années 50, d'après un syndicaliste, il n'y avait pas de contractuels et peu d'auxiliaires. Aujourd'hui — voir tableau — cette proportion est importante. Il s'agit avant tout d'auxiliaires permanents, c'est-à-dire les veuves d'agents, ..., en tant qu'auxiliaires ils n'ont pas le statut de cheminot, donc ne bénéficient pas de ces avantages tout en ayant la sécurité d'emploi. Les contractuels sont employés soit à temps partiel, soit de façon discontinue ; il s'agit avant tout des employés des services sociaux, cantines, ... Il faut préciser qu'en ce qui concerne les contractuels, sur 14 194 il y a 10 099 femmes et 4 095 hommes. On retrouve là comme ailleurs avant tout des femmes touchées par la précarité de l'em-

Une arme de divisions aux mains de la direction

ploi. Les auxiliaires et contractuels dont le contrat est à durée déterminée, servant avant tout de volant de main d'œuvre au moment des congés.

Si on observe les différentes catégories, on remarque que les avantages vont en décroissant de la catégorie des agents du cadre permanent aux contractuels dont le contrat est à durée déterminée. Seuls les agents du cadre permanent ont la sécurité de l'emploi. L'emploi des hors-statuts permet aussi de faire varier le nombre des cheminots ce que la SNCF ne pourrait pas faire de façon aussi souple avec les agents du cadre permanent mieux protégés par le statut de cheminot. Cela lui donne la possibilité d'adapter l'emploi aux nécessités de la gestion capitaliste en détournant le statut cheminot, acquis des travailleurs.

Face à ces problèmes, une discussion avec des cheminots, Claude et Marcel, syndicalistes CFDT à St Lazare, permet d'examiner les conséquences de l'embauche des hors-statuts et pose les problèmes des limites actuelles de la prise en charge

syndicale : «*L'emploi de contractuels permet à la direction de faire un brassage de personnel plus facile. Et puis on ne fait pas faire ce qu'il ne veut pas à un titulaire ; un auxiliaire ou un contractuel est obligé d'accepter. St Lazare, c'est particulier, c'est là, où il y a proportionnellement le plus de contractuels et d'auxiliaires (269 et 522 contre 8 157 agents du cadre permanent en 1979). C'est un peu une station pilote, St Lazare, les nouveautés sont essayées là, avant d'être diffusées ailleurs. Par exemple, le travail sur terminaux d'ordinateurs, la SNCF utilise du personnel auxiliaire, car elle sait qu'il y aura moins de réactions possibles, avant de l'étendre aux titulaires. La direction, aussi, essaye de diviser au maximum les titulaires et les auxiliaires, par exemple, certains chefs disent aux titulaires : «*Vous en profitez bien pendant que les vacataires sont là...*» Elle emploie aussi des contractuels au moment des grèves, comme jaunes. Quant aux auxiliaires permanents, comme il s'agit souvent de vieux agents, la SNCF leur présente cela, comme un cadeau.*

Mais à l'heure actuelle, il n'y a pas grand chose de fait pour prendre en compte l'ensemble de ce problème : on n'arrive pas à bloquer cette progression ; par contre la réaction contre les stages Barre a été immédiate !»

Cependant une plate-forme revendicative (voir encart) élaborée par l'UPR (Union Professionnelle Régionale) CFDT Cheminots, Paris Sud-Est montre la prise de conscience de l'aggravation de

ce phénomène, et le travail qui pourrait être fait dans cette direction.

Cette plate-forme devait être proposée aux auxiliaires et grâce à un travail de contact et de discussions, permettre la conception d'une plate-forme revendicative nationale. Mais il apparaît que cette démarche est encore peu réalisée puisqu'il semble qu'à l'UPR St Lazare, cette plate-forme n'a pas été discutée.

On voit que la multiplication de statuts différents ne facilite pas la prise en charge syndicale, elle oblige les syndicats à très bien connaître les différences de statuts, à savoir cerner et adapter les revendications de chaque catégorie de travailleurs. L'importance du nombre de travailleurs n'appartenant pas au cadre permanent implique un affaiblissement de la capacité de riposte par la soumission perpétuelle au chantage de l'emploi.

Christine BENOIT

PLATE-FORME REVENDICATIVE PROPOSEE AUX AUXILIAIRES

(Syndicalisme Hebdo cheminots N°1774)

«Non aux discriminations un seul statut»

- Alignement des congés sur ceux des cheminots
- Cartes de transport identiques au régime général
- Accès au logement aux mêmes conditions
- Paie correspondant au poste occupé
- Droit de passer des concours
- Mêmes droits pour la médecine d'établissement et pour la couverture des risques

Effectifs de la SNCF — Bilan social 1979 —

Salariés permanents	260 737
dont ● Agents du cadre permanent	251 779
● Auxiliaires permanents	8 958
Contractuels (contrat à durée indéterminée)	14 394
Auxiliaires (contrat à durée déterminée)	646
Contractuels (contrat à durée déterminée)	1 348
Total	277 125

Il y a un an, un nouvel accord sur l'indemnisation du chômage était signé entre le CNPF et les organisations syndicales ; supprimant l'acquis des 90 %, il fut toutefois présenté comme permettant une plus grande justice dans la répartition des indemnités ainsi que leur allongement. Alors que dans les mois à venir il va définitivement concerner l'ensemble des chômeurs — et c'est déjà bien avancé —, il convient avec les premiers éléments dont on dispose, de montrer quelles sont en fait, un an après sa mise en œuvre, ses conséquences réelles : dès aujourd'hui, à l'approche des vacances, des centaines de milliers de chômeurs sont réduits à la misère !

L'accord syndicats-CNPF du 16 mars 1979

Un nivellement par le bas des allocations chômage

Avec le nouveau système d'indemnisation du chômage, les chômeurs licenciés économiques sont soumis à un système unique d'indemnité qui remplace les indemnités d'aide publique et d'ASSEDIC versées séparément jusqu'ici. Il s'agit de « l'allocation spéciale ».

Elle est versée durant un an maximum et diminue systématiquement chaque trimestre :

- 1^{er} trimestre : 65% du salaire brut = 20 F par jour (le montant total doit être égal au minimum à 75% du salaire brut)
- 2^e trimestre : 60% du salaire + 20 F par jour
- 3^e trimestre : 55% du salaire + 20 F par jour (minimum : 65% du salaire brut)
- 4^e trimestre : 50% du salaire + 20 F par jour

L'ALLOCATION SPECIALE

Les conséquences :

1) Dès les trois premiers mois, le salaire est la plupart du temps inférieur, et de loin, au système antérieur des 95 % (du salaire brut) qui est supprimé.

2) Dès la fin du 6^e mois de chômage un contrôle obligatoire de chaque chômeur est effectué par la commission paritaire des ASSEDIC. De deux choses l'une :

— soit la commission juge que le chômeur a fait preuve de suffisamment de sérieux dans la recherche de son emploi (jugement qui va en se rareifiant on va le voir !) toujours est-il que même dans ce cas qui est pourtant le plus favorable, le chômeur n'a désormais plus le droit qu'à environ 65 % de son salaire (voir plus haut) soit 25 % de moins qu'avant l'ancien système !

— soit la commission paritaire juge que le chômeur convoqué n'a pas fait suffisamment d'efforts dans la recherche d'un travail ; dans ce cas l'allocation spéciale lui est totalement supprimée !

Bien qu'il soit difficile de disposer de chiffres précis pour l'instant il est à prévoir que c'est cette situation qui va se multiplier.

Le gouvernement dit explicitement dans le projet de loi qui sous-tend son projet qu'il s'agit avec le nouveau système de faire des économies substantielles dans le versement des indemnités.

« Il apparaît nécessaire dit le texte de revoir son fonctionnement (celui de l'indemnité de chômage) pour tenir compte tout d'abord des changements intervenus dans la situation de l'emploi surtout depuis 4 ans et de l'aggravation du chômage qui en résulte. Le régime d'assurance-chômage connaît de ce fait et

dossier

Le nouveau système d'indemnisation du chômage :

SANS ARGENT, SANS DROITS : ILS SERONT BIENTÔT 500 000

Par Richard FEUILLET

s'applique désormais de fait : si au sein de la commission ASSEDIC les patrons qui représentent 50 % des voix refusent une prolongation des indemnités c'est cette décision qui s'applique le plus souvent !

Voilà qui est tout à fait conforme au projet de loi instituant le nouveau système d'indemnisation. Il faisait comprendre qu'il fallait verser les indemnités pas trop longtemps afin d'aboutir à une « plus grande incitation à la reprise d'un emploi », bref, faire la chasse aux prétendus « faux chômeurs ».

malgré une augmentation importante et rapide des cotisations, des difficultés financières.

L'ALLOCATION DE BASE : UNE INDEMNITE MISERABLE

La suppression de l'allocation spéciale qui peut donc être facilement supprimée au bout de 6 mois aura de graves conséquences puisqu'ils ne toucheront plus alors que ce que le nouveau système appelle « l'allocation de base ».

Cette allocation est égale à 42 % du salaire brut + 20 F par jour ! Elle permet aussi tout à fait légalement de ne payer un chômeur au bout de 6 mois que 1590 F par mois soit 53 F par jour !

Et cette allocation de base tout licencié économique de moins de 50 ans ne la touchera de plus qu'un an maximum moins le nombre de mois pendant lesquels il aura bénéficié de l'allocation spéciale auparavant.

Donc un an moins 6 ou 9 mois : soit 3 ou 6 mois ! Douze mois après son licenciement économique un chômeur ne peut donc plus toucher ni allocation de base ni allocation spéciale.

Il peut alors toutefois bénéficier de prolongations délivrées par la commission paritaire ASSEDIC, d'une durée de 3 mois.

Mais là encore on s'aperçoit qu'elles se rarefient. Une mesure

allocation dite de « fin de droit » égale à 20 F par jour !

Autrement dit un an ou un an et demi après son licenciement économique un chômeur peut ne plus toucher que cette somme pour vivre. Or on sait qu'une année ou plus de chômage n'est pas rare pour nombre de chômeurs puisque la durée du chômage s'allonge !

Enfin au bout de 3 ans tout licencié économique n'a plus droit à rien !

Nivellement par le bas des indemnités : dégressif de ces mêmes indemnités de mois en mois, et contrôle renforcé, tel se présente le nouveau système d'indemnisation du chômage. Il s'attaque aux travailleurs qui sont sans emploi depuis le plus longtemps, c'est à dire une immense partie, puisque les statistiques de la bourgeoisie ne le cachent plus : la durée moyenne du chômage s'allonge !

20 F PAR JOUR POUR VIVRE !

Enfin, dernière mesure du nouveau système d'indemnisation : le licencié économique qui a épuisé tous ses droits (allocation spéciale, allocations de base, prolongations) et on voit que c'est vite fait !, a en dernier recours droit à une

Ile-de-France

Des milliers de chômeurs avec 20 F par jour !

Le nouveau système d'indemnisation, outre qu'il pénalise les licenciés économiques, réduit dans des proportions encore plus importantes les allocations chômage de l'ensemble des licenciés non économiques. Ceux-ci ne touchent dès leur premier jour de chômage que l'allocation de base, c'est-à-dire 42 % de leur salaire plus 20 F par jour.

Il s'agit pour l'essentiel, outre des travailleurs démissionnaires, des travailleurs intérimaires arrivant en fin de contrat à durée déterminée ou d'intérim (à condition qu'ils aient effectué trois mois de travail dans les douze premiers mois précédant leur inscription). Or, ils sont de plus en plus nombreux !

● Il y a actuellement deux millions et demi de hors-statuts en France, toutes catégories confondues.

● En Ile-de-France (cinq départements représentant un tiers de la population française), les statistiques font apparaître, qu'au niveau des chômeurs, il y en a 40 000 qui étaient hors-statuts sur 170 000 qui avaient un emploi stable.

Les tableaux rendant compte de l'activité des ASSEDIC (janvier, février, mars 1980) pour l'Ile-de-France, montrent clairement qu'un nombre considérable de travailleurs sont dans ce cas puisque les deux tiers ne touchent que l'allocation de base (parmi les deux

Les jeunes : pas un sous avant janvier 1981 !

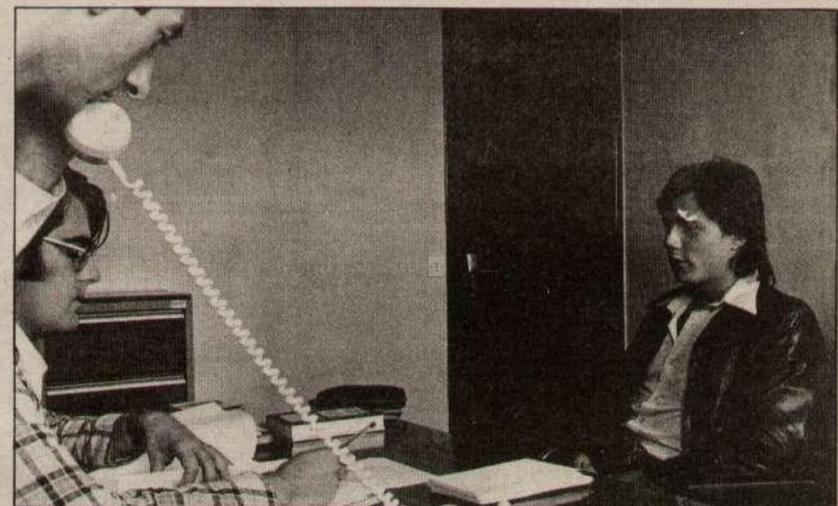
Parmi les avantages supposés du nouveau système, le gouvernement avait prétendu qu'il permettrait aux jeunes à la recherche d'un premier emploi de toucher en attendant des indemnités qui, on s'en doute, seraient les bienvenues.

En fait, la totalité des lycéens non bacheliers qui se sont retrouvés à la sortie de l'école en juin dernier ou qui vont s'y retrouver dans quelques jours ne toucheront pas un sou.

La même chose est en train d'arriver aux élèves des LEP (anciens CET) qui, parce qu'ils ont besoin de travailler, viennent de décider d'arrêter leur apprentissage après un an ou deux ans d'études ; selon des employés ANPE rencontrés, et bien que l'on n'ait pas encore de statistiques, ils sont nombreux.

Quant aux autres catégories de jeunes — les plus nombreuses — (élèves sortis normalement des LEP, bacheliers), s'ils sont au chômage, ils ne toucheront rien avant six mois, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier 1981 ! A ce stade, les bacheliers touchent 20 F par jour. Pour toucher 30 F, il faudra avoir fait son service militaire, donc attendre un an !

Enfin, un jeune, pour toucher 40 F par jour — le sommet ! — devra obligatoirement avoir fait un stage Barre en entreprise dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi. Un moyen d'inciter les jeunes à accepter ces stages où ils sont surexploités.



Vers un contrôle quasi policier

Qu'est ce que cela veut dire concrètement ?

Imaginons qu'un chômeur ait visité 30 entreprises dont 10 de petite importance : va-t-on lui supprimer ses allocations sous prétexte qu'il savait pertinemment qu'il ne trouverait pas de travail dans les petites boîtes ?

Donc qu'il l'a fait exprès pour rester un peu plus longtemps inactif. C'est vers ce genre d'appréciations que l'on s'achemine !

C'est un moyen supplémentaire pour supprimer de plus en plus d'allocation. En outre le même texte auquel nous faisons allusion permet désormais de supprimer l'Allocation chômage à tout chômeur qui refuse sans motif légitime un emploi ressortissant de sa spécialité, « ou compatible avec (sa) formation antérieure et rétribuée à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région ». En clair cela signifie qu'un chômeur qui gagnait (de par son ancienneté, son expérience, etc...) 4 000 francs par mois doit désormais accepter un travail qui équivaut simplement à la formation théorique qu'il a acquise plusieurs années auparavant, par exemple un BEP d'Agent Administratif, même si depuis il a acquis une expérience supérieure. Autrement dit, on peut lui demander d'accepter un travail moins rémunéré que son emploi précédent.

On a vu le nouveau système d'indemnisation permet de verser des Allocations Chômage beaucoup moins importantes aux travailleurs sans emploi et ce dès leur premier jour d'inactivité.

Mais de plus il permet la suppression ou la diminution de ces indemnités déjà faibles beaucoup plus facilement.

On a vu ainsi qu'au bout de 6 mois, tout chômeur passe devant la commission paritaire des ASSEDIC pour le renouvellement de son allocation spéciale.

Désormais, elle peut être supprimée à tout chômeur dont on estime qu'il ne cherche pas de travail, mais également à tout chômeur qui ne justifie pas « d'actes positifs (1) de recherche d'emploi ».

Il s'agit noir sur blanc de la nouvelle définition de demandeur d'emploi inscrite dans un décret mal connu de fin 1979, partie intégrante des nouvelles dispositions !

Région parisienne

Un chômage en constante augmentation

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1978	232 871	230 810	226 726	221 373		216 719
1979	259 286	256 733	253 844			
1980	278 439	271 328				

● Le nombre de chômeurs grandit — le tableau le montre — de mois en mois en Ile-de-France.

● Preuve pour partie encore de cette réalité : l'augmentation de 15 % en un an des nouveaux dossiers de demandes d'indemnisation (mars 1979 : 34 147, mars 1980 : 39 350).

● Moyenne journalière des demandes d'indemnisation en Ile-de-France (février 1980) : 2 052.

● Le nombre de chômeurs indemnisés d'une manière ou d'une autre (c'est-à-dire peu, on l'a vu) ou en passe de l'être, ne représentait que 170 000 travailleurs pour février 1980 en Ile-de-France (63 % des demandeurs d'emploi recensés). Autrement dit 37 % n'étaient pas indemnisés ce mois-là, sans compter les chômeurs non inscrits.

● Le manque de personnel des ASSEDIC amène un retard considérable dans l'examen des dossiers des chômeurs et donc du paiement de leur indemnité. Ainsi le stock de dossiers en instance des ASSEDIC de l'Ile-de-France était, le 31 mars 1980, de 49 431 !

Les femmes : la moitié moins que les hommes

On avait dit à l'époque que les femmes à la recherche d'un premier emploi seraient parmi les heureuses bénéficiaires du nouveau système. En fait, on s'aperçoit aujourd'hui, avec la pratique, que le maximum qu'une femme peut toucher, s'il y a longtemps qu'elle n'a pas travaillé ou qu'elle est à la recherche d'un premier emploi, est de 40 F par jour !

Encore faut-il la plupart du temps que à partir de son inscription elle ait d'abord cherché du travail durant six mois. Ce n'est qu'au bout de ce laps de temps que, par exemple, les femmes veuves, divorcées, célibataires, ayant au moins un enfant à charge et à condition d'avoir accompli un stage (Barre par exemple), sont indemnisées.

Quant aux femmes qui avaient un travail et qui sont licenciées, quelle est leur situation en 1980 ?

Dans la région parisienne on s'aperçoit que beaucoup ne sont pas des licenciés économiques mais des licenciés en fin de contrat à durée déterminée : elles ne touchent donc au maximum que 75 % de leur salaire.

En outre, plus précisément, une chômeuse, sur Paris, ne touche que la moitié de ce que touche un chômeur en moyenne.

Il y a 700 000 femmes inscrites à l'ANPE dont 50 % ont moins de vingt-cinq ans.

Enfin, pour camoufler le chômage des femmes, on les renvoie dans leur foyer : à Paris, elles toucheront désormais — mesure récente — 1 200 F par mois pour s'occuper d'un troisième enfant ! C'est encore moins cher que de payer des indemnités.

DES CONTROLEURS EN SAONE ET LOIRE ET EN DORDOGNE

Là encore, c'est un moyen supplémentaire pour diminuer le nombre des allocataires...ou de leur faire accepter n'importe quel travail sous-payé.

La suppression des allocations chômage risque d'augmenter autant que le contrôle des chômeurs. L'appréciation portée sur leurs efforts pour rechercher du travail va désormais être confiée à un corps de contrôleurs qui va être mis en place au sein des directions départementales du travail...en remplacement du pointage.

Ces contrôleurs vont être chargés de mener une enquête beaucoup plus détaillée sur chaque chômeur, non seulement sur ses efforts pour travailler, mais aussi sur les ressources mensuelles de sa famille, etc...

Le caractère répressif des contrôles va donc s'accroître. D'ores et déjà 500 contrôleurs sont en passe d'être recrutés et un service de contrôle expérimental a été mis en place pour 6 mois dans les départements de la Dordogne et de la Saône et Loire.

Activités des ASSEDIC Ile-de-France pour les mois de janvier, février, mars 1980

	Janvier	Février	Mars
Demandes reçues au cours du mois	44 421	43 094	39 350
Dossiers rejetés ou classés sans suite	10 954	12 328	10 513
Bénéficiaires au dernier jour du mois :			
● Allocation de base (plus que 42 % du salaire + 20 F)	80 258	81 822	83 850
● Allocation spéciale	30 042	30 173	28 919
● Allocation de fin de droits (20 F par jour)	12 172	11 134	10 724
Mars 1980			
Nombre de chômeurs officiellement recensés en France :	1 412 000		
Nombre de chômeurs ne touchant aucune indemnité :	468 000 (33 %)		

1980 : POUR LES FEMMES, DE PLUS EN PLUS DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, DE PLUS EN PLUS DE CHOMAGE

Fin mai, les femmes officiellement inscrites à l'ANPE dépassaient les 733 000. Beaucoup plus encore que les hommes. Et pourtant, elles ne constituent que 38 % de la population active. Ce qui frappe de plus en plus, c'est les fins de contrats à durée limitée, de travail partiel, d'intérim. Elles sont des centaines de milliers, aujourd'hui, à travailler de la sorte. Pourquoi ? Y trouvent-elles réellement leur compte ? Cela leur permet-il, comme on dit, de concilier travail à la maison, travail à l'extérieur ? De s'insérer vraiment dans le monde du travail, aujourd'hui, en période de crise ? Comment se considèrent-elles, elles-mêmes, face au travail ?



Deux ANPE, les mêmes problèmes : sous-qualification, inégalités sociales

Deux ANPE, une dans un arrondissement de l'est parisien, l'autre dans une ville de la banlieue nord. Comme partout, des «libres-services», semble-t-il plus fournis à Paris qu'en banlieue. Enfin, c'est relatif, il n'y a pas là des centaines d'offres ! Et surtout ce qui est frappant, dans les emplois qui concernent plus particulièrement les femmes comme les emplois de bureau c'est que les emplois de bureau, ça n'existe plus ! On demande pratiquement toujours, en plus de la sténo et de la dactylo, des notions de comptabilité, de langues étrangères, de standard. Bref, ce n'est plus du tout un travail d'écritures, mais une sorte de polyvalence assez qualifiée. Et par dessus le marché, on exige presque toujours de l'expérience...

font arriver chez elles après 20 H en banlieue, qui les font souvent travailler le samedi, dans le commerce par exemple. Et pour ce genre de travail, les exigences de formation sont exorbitantes, pour un salaire de smicard !

Nous avons aussi beaucoup de jeunes femmes qui ont abandonné leurs études, ou qui les ont terminées, avec un niveau de CAP dactylo par exemple. Pour elles, c'est la désillusion, car on leur objecte toujours leur manque de formation, de pratique. Elles se retrouvent dans de petits emplois, quand elles en trouvent.

LA PEUR DE L'ABSENTEISME A CAUSE DES ENFANTS

Autre problème énorme, malgré la loi contre les offres racistes et sexistes, les patrons continuent à sélectionner sur ces critères ? Cela n'est pas indiqué au niveau des annonces, mais bien des employeurs nous expliquent qu'ils ne peuvent pas prendre des vendeuses de couleur «à cause des réactions de la clientèle». Et plus généralement, les patrons n'aiment pas embaucher des femmes avec des enfants en bas âge. Souvent, quand une femme se présente, elle doit affronter un véritable questionnaire : combien d'enfants avez-vous, quel âge ont-ils, est-ce que vous en voulez d'autres ? Ce n'est pas légal de choisir une salariée sur ces critères, mais ça se pratique très largement, surtout qu'aujourd'hui, les patrons ont le choix. Bien évidemment, c'est une dis-

crimination qui ne touche que les femmes. Il ne viendrait pas à l'idée d'un patron de demander la même chose à un homme.

BIEN DES FEMMES SE SITUENT MAL PAR RAPPORT AU TRAVAIL

En fait, ce qu'on constate aujourd'hui, c'est que beaucoup de femmes se situent mal par rapport au travail. Elles ne savent pas si elles doivent se considérer comme des femmes au foyer ou des femmes salariées. Il arrive qu'elles s'inscrivent pour garder leurs droits, sans grand espoir de retrouver du travail. Dans ce cas-là, si elles n'acceptent pas un certain nombre d'emplois même mal payés, elles risquent d'être radiées très vite. Mais elles prennent le risque, parce que c'est mieux que rien. Elles souffrent un moment. Pour elles, c'est souvent la navette. Un peu d'intérim, un peu de travail à temps partiel, chômage, et ça recommence, parce qu'avec les enfants, tous les problèmes qu'elles ont à affronter, elles ne tiennent pas le coup.

Le chômage, ça révèle très crument les inégalités sociales. Ne serait-ce que parce que les indemnités sont calculées à partir du salaire antérieur. C'est vrai qu'on voit des cadres toucher des sommes énormes, et des femmes seules avec 2 ou trois gosses, qui ont besoin de travailler, et à qui on propose royalement des contrats emploi-formation, des stages-bidon payés moins que le SMIC. Il y a

vraiment des femmes en situation très difficile, qui sont obligées d'accepter n'importe quoi, parce que bien souvent, leurs indemnités sont très faibles si elles en ont, que cela prend plusieurs mois avant de les toucher, et que souvent même, elle n'ont le droit de rien. Elles ne savent plus à qui s'adresser.

FEMMES SEULES

Combien de fois a-t-on vu des femmes de 50 ans arriver en larmes à l'agence, parce qu'elles se retrouvent seules après avoir élevé leurs enfants. Elles n'ont jamais travaillé, si ce n'est à la maison toute leur vie, et les voilà abandonnées une fois que les enfants sont élevés. Qu'est-ce qu'on peut bien leur proposer aujourd'hui ? Il y a aussi de plus en plus de femmes divorcées, qui ont parfois travaillé quand elles étaient plus jeunes, et qui se sont arrêtées pour les enfants. Et là, il faut absolument qu'elles retrouvent un travail très vite. Mais souvent, elles n'ont aucune qualification. Même le travail intérimaire ne les prend pas forcément, car les employeurs veulent des gens qui soient immédiatement opérationnels. Dans tous ces problèmes familiaux d'ailleurs, il nous semble que le chômage n'y est pas pour rien. Quand il y a du chômage dans une famille, bien souvent tout le monde est sur les nerfs, parce que les problèmes s'accumulent. Alors, dans bien des cas, ou le chômeur se décourage progressivement, se laisse aller, ou bien il explose. Et où peut-il

enquête

exploser, à l'heure actuelle, sinon à la maison...

OU LES ORIENTER ?

A l'agence de la Banlieue Nord, on insiste beaucoup sur l'absence de formation, qui joue bien plus en période de chômage. «*Bien des femmes, surtout parmi les jeunes, ne savent pas ce qu'elles peuvent, ni même ce qu'elles veulent faire. Et de notre côté, on ne sait pas où les orienter ? Vers quels métiers, alors que tout est bouché. Vers quels stages, alors qu'il faut attendre un an ou deux pour une place de stagiaire de montage cablage électronique en FPA, et qu'il n'y a pas d'embauche à la sortie sur toute la Seine Saint Denis ? Même pour être agent de service dans les collectivités, il faut attendre un an, et dans le centre FPA qui les forme, il y a une vingtaine de places tous les 4 ou 6 mois...*

Il ne reste que des stages de formation très générale, qui ne débouchent strictement sur rien du point de vue professionnel ou emploi, mais qui peut donner à ces femmes un peu d'argent pendant quelques mois.

1 OFFRE POUR 35 DEMANDES

Pour les femmes qui veulent retravailler, et qui ont souvent travaillé auparavant dans les bureaux, ce n'est pas mieux. On commence très nettement à sentir les effets de l'informatisation de ce secteur. En fait on demande des polyvalentes, et sur tout le département, il y a une offre d'emploi pour 35 demandes ! Bien sûr, dans les petites annonces, les offres d'emploi de bureau tiennent beaucoup de places. Mais cela ne veut rien dire, quand on les compare à l'énorme demande. Et si pas mal de femmes demandent du moins ici, demandent des emplois à mi-temps, qu'elles ont des enfants, nous n'avons rien à leur proposer, en tant qu'ANPE.

Toujours le même argument de la déqualification

Un exemple typique de ce qu'on offre aux femmes au chômage aujourd'hui, c'est toute une série de «stages de formation». Prenons le cas du pacte pour l'emploi. Plusieurs possibilités : stage de préformation et d'orientation professionnelle, stage de formation et de préparation à la vie professionnelle, contrat-emploi-formation, contrat d'apprentissage... De toute évidence, les femmes ne sont pas bonnes à grand chose, puisqu'on envisage des mesures spécifiques, non pas même pour les former, mais pour les préformer !

En fait, on ne leur apprend pas vraiment un métier au cours de ces stages. On les aide, paraît-il à s'insérer ou se ré-insérer dans

la vie active», comme si elles y étaient par nature plus ou moins étrangères, inaptées !

Que veulent dire tous ces discours sur l'absence de formation des femmes ? Pourquoi, dans les différents secteurs de l'emploi, se renvoie-t-on la balle ? N'y aurait-il pas de responsable de cette situation ? Est-ce une fatalité, un hasard, ou bien une volonté délibérée de maintenir les femmes dans une sous-qualification bien réelle ? Le pouvoir n'aurait-il aucun moyen d'influer sur les études, les différentes filières de formation ? Tout de même.

Par quel hasard maintient-on des sections de couture dans des LEP proches d'entreprises de

cablage et de soudage qui peuvent embaucher des filles sortant des LEP avec beaucoup d'habileté manuelle, mais pas le CAP de la profession ? Pourquoi, alors que l'informatisation de pans entiers de l'économie va supprimer des milliers d'emplois de bureau, continue-t-on à enfourner des milliers de jeunes filles dans ces sections sans grand avenir ? Pourquoi, alors que les femmes constituent 40 % des effectifs dans les entreprises de construction électrique, elles ne sont que 1 % dans les effectifs de formation à ces emplois ? Pourquoi l'ANPE ne concerne-t-elle pratiquement que les hommes ? (en 1975, les femmes n'y étaient que 15 %) ? Pourquoi le Fond National pour

l'Emploi, qui rémunère les chômeurs en formation, ne rémunérait-il en décembre 1978 que 100 femmes et ... 3 500 hommes ?

La liste de ces questions pourrait être encore longue. Simplement pour dire que plus encore dans une période de chômage comme aujourd'hui, l'argument de la qualification sert à écarter les femmes du marché du travail, ou à les orienter vers de véritables ghettos visés par la crise, de plein fouet. En réalité, la majorité des femmes sont complètement en dehors d'un véritable effort de formation professionnelle. Pour le gouvernement, et les patrons, aujourd'hui, ce n'est pas grave...

«Retravailler» : une aide morale pour... rédiger des petites annonces

Depuis le temps que je cherche en vain du travail, je me disais que tout le monde veut que les femmes restent chez elles. Mais non, j'ai découvert «retravailler». Enfin quelqu'un qui va s'occuper de moi, l'ANPE ne me propose jamais rien, et moi je voudrais bien retravailler.

C'est dans le 16^e arrondissement : bah, ça ne veut rien dire ! J'y suis allée tout de suite. Je suis reçue dans un bureau où travaillent deux dames.

«Notre but c'est d'abord un soutien moral - quand on est au chômage, ça doit aider.

— Et en quoi consistent ces stages ?

— Tout d'abord nous faisons suivant le niveau d'études des cours de français et de maths pour se remettre en mémoire les études un peu oubliées. Nous faisons des exercices de perception, attention, concentration, mémoire, logique, imagination, sens pratique, vocabulaire, qui sont à la portée de toutes les participantes, quel que soit leur niveau d'étude. Cela leur donne plus d'aisance et de confiance en elles. D'ailleurs chez certaines stagiaires, cela leur a révélé des aptitudes insoupçonnées, des révélations !

— Et après, est-ce que vous placez les stagiaires ?

— Oh non, ça n'est pas notre but. Mais nous restons toujours en contact avec elles. Nous les aidons à s'orienter vers tel concours et à rédiger des petites annonces, à répondre aux annonces...
— Eh oui, ce n'est pas ça qui me donnera du boulot. Il y en a qui en ont trouvé ?
— Mais oui, d'ailleurs à chaque session, d'anciennes stagiaires viennent commenter leur expérience de réinsertion.
— Tu parles...

D.D.

UNE FOIS QU'ELLES SONT AU CHÔMAGE, LES FEMMES ATTENDENT PLUS LONGTEMPS

(Chiffres du ministère du Travail, janvier 1979)

Pour les femmes :
14 % attendent un mois ;
18 % de un à trois mois ;
28 % de trois à six mois ;
18 % de six mois à un an ;
14 % de un an à deux ans ;
8 % deux ans et plus.

Pour les hommes :
19 % attendent un mois ;
24 % de un mois à trois mois ;
23 % de trois à six mois ;
17 % de six mois à un an ;
11 % de un an à deux ans ;
6 % deux ans et plus.

PLUS ON A D'ENFANTS, MOINS ON EST QUALIFIEE, PLUS ON ARRETE DE TRAVAILLER

60 % des femmes ayant un enfant travaillent, contre 39 % des femmes ayant deux enfants, contre seulement 16 % des mères de trois enfants, et 14 % de celles ayant quatre enfants et plus.

Mais ces chiffres ne donnent qu'une vague idée de la réalité. En fait, cette tendance est d'autant plus vraie que le salaire est faible et le travail inintéressant et pénible. Après la première naissance, 31 % des ouvrières abandonnent leur travail, 29 % des employées, mais seulement 14 % de cadres. Après une deuxième naissance, ces chiffres atteignent 64 % pour les ouvrières, 29 % pour les employées, et 12 % pour les cadres.

DES EXIGENCES DE QUALIFICATION EXTREMES

«En fait, pour les femmes, le problème c'est plutôt des offres d'emploi de 45 heures, qui les

Paris Chirac donne 1 200 F pour le troisième enfant... à condition que...

Samedi dernier, la nouvelle a fait grand bruit. Ne voilà-t-elle pas que Chirac, le maire de Paris, propose d'indemniser les familles qui atteindraient trois enfants ? Une indemnité parentale de 1 200 F par mois, quelles que soient vos ressources...

Après le remboursement de la carte orange aux chômeurs cette mesure en faveur des familles nombreuses fera-t-elle de Paris une des villes les plus «sociales» de notre pays ? C'est à voir...

Trois jours après la publicité bruyante organisée sur les ondes on ne savait pas grand chose à la Mairie de Paris, et on vous renvoyait à votre mairie d'arrondissement. Là, on n'en savait pas plus, et on vous donnait gentiment le numéro de téléphone du bureau d'aide sociale... qui n'en savait pas plus... «que vous et moi».

Alors, que savons nous de cette prime ? D'après ce qui a été dit, il faudra avoir résidé depuis trois ans au moins à Paris avoir eu les deux premiers en-

fants sur le territoire français, et, semble-t-il, pour les femmes salariées, renoncer à son travail pendant la perception de cette allocation. Comme pour la carte orange, donc, le champ d'application de cette mesure est relativement réduit, puisqu'il exclut dès le départ un certain nombre de familles immigrées, et de familles françaises, ces dernières par la clause de résidence à Paris.

De toute évidence, les femmes susceptibles de toucher cette prime non négligeable seront tentées de s'arrêter de travailler. Elles feront certainement un calcul très simple : «La nourrice, ou, à supposer que j'ai une place, la crèche, me coûtent tant (mettons 800 ou 900 F). Quand j'enlève cette somme sur mon salaire (mettons 2 500 F), à quoi pas plus, et on vous donnait gentiment le numéro de téléphone du bureau d'aide sociale... qui n'en savait pas plus... «que vous et moi».

Cela dit, faire rentrer les femmes au foyer ne semble pas le principal objectif de cette mesure. D'abord, parce que concrètement, quand on arrive au troisième enfant, il ne reste

plus que 16 % de femmes qui travaillent, et parmi elles essentiellement celles qui sont mieux payées. Et surtout parce que le nombre de femmes qui devraient être concernées semble minime. Sans doute Jacques Chirac n'aurait pas lancé la même opération dans une ville où le nombre de familles nombreuses se compte moins aisément qu'à Paris. D'après le dernier recensement de population, dans un arrondissement encore relativement populaire comme le 20^e, la moyenne d'enfants par ménage était de 0,4 ! Chirac ne risque donc pas un gouffre financier, comme semblent l'indiquer les chiffres publiés pour le financement de cette allocation. S'ils sont exacts il s'agirait de 12 millions de francs. Chaque femme bénéficiaire toucherait 26 400 pour l'année prise en considération, ce qui donne donc 454 bénéficiaires...

Monsieur Chirac, paraît-il, ne veut pas utiliser son mandat à la Ville de Paris pour les présidentielles...

Le temps partiel, ou comment «concilier l'inconciliable»...

Aujourd'hui, le travail des femmes, avec et malgré toutes les discriminations, les inégalités que l'on connaît, est devenu un phénomène irréversible. De plus en plus de femmes travaillent, trouvent cela normal. Et les prévisions officielles en tiennent compte, qui envisagent malgré la crise la poursuite de ce mouvement croissant. Cela dit, en période de crise économique comme c'est le cas depuis plusieurs années, quand le chômage s'aggrave, c'est d'abord les femmes qui en font les frais. Là-dessus, les chiffres sont clairs. On assiste donc de fait à un certain retour forcé au foyer, parmi les femmes qui avaient un emploi. Dans le même temps, il devient plus difficile pour les jeunes femmes, ou celles qui veulent reprendre une activité salariée après quelques années d'arrêt, de trouver quelque chose sur le marché du travail actuel. Il suffit de regarder les annonces des «libres services» ANPE pour s'en convaincre. Mais cette mise à l'écart totale du monde du travail n'est pas la seule réponse des patrons à la crise. D'autant plus qu'ils savent très bien tirer parti de la main d'œuvre féminine, qu'ils paient moins, qu'ils considèrent comme plus docile, et plus apte à remplir certains emplois, comme l'électronique, la dactylo, ... Ce qu'ils proposent, ou plutôt imposent aux femmes, c'est donc

différentes formes «d'aménagement du temps de travail». Il y a eu toute une campagne sur les horaires variables, qui ont, et ce n'est pas un hasard, rencontré un certain succès dans les secteurs employant principalement des femmes. Mais il y a aussi, et de plus en plus, une incitation à accepter le temps partiel ou l'intérim. Et l'on entend tout un discours beaucoup moins grossier que l'invitation directe à retourner à ses casseroles. Le temps partiel est présenté comme la solution idéale pour les femmes qui veulent malgré tout travailler. Avec cette solution, vous pouvez, mesdames, à la fois vous occuper mieux de vos enfants et de votre foyer, et vous épanouir professionnellement à l'extérieur, contribuer certes modestement, mais contribuer tout de même à l'équilibre du budget familial... Bref, cette forme de travail vous permettra de concilier ce que les 45 heures hebdomadaires de travail vous empêchaient de concilier...

Et de fait, le travail partiel s'est considérablement développé dans certains secteurs comme le commerce, qui emploie une écrasante majorité de femmes. Nous sommes allés y voir de plus près : contentes, les femmes qui travaillent à temps partiel aux Galeries Lafayette ?

Des chiffres qui parlent : les femmes représentent 38 % des travailleurs, mais 54 % des chômeurs

Fin mai, il y avait officiellement 1 337 351 demandeurs d'emploi recensés par les ANPE. Parmi ces chômeurs, une majorité de femmes (733 986 contre 603 365). Pourtant, les femmes ne représentent que 30 % des travailleurs. Autant dire que le chômage les frappe encore bien plus durement que les hommes : 8 % des femmes travailleuses sont inscrites à l'ANPE, contre 4 % des hommes. Et ce chiffre officiel ne tient pas compte d'un fait très important : bien des femmes ne s'inscrivent même pas à l'ANPE parce qu'elles savent que cela ne leur donnera aucun avantage, hormis une certaine couverture sociale dont une partie d'entre elles bénéficient par leur conjoint. Ce phénomène s'accroît au fil des ans, dans la mesure où pour elles, la cause prin-

cipale de la perte d'emploi n'est pas ce qu'on appelle «un licenciement», mais bien plutôt la fin d'un contrat à durée limitée, ou la fin d'une mission d'intérim. En 1978 toujours, 76 % des jeunes femmes qui avaient perdu leur emploi n'étaient pas officiellement «licenciées». Elles n'avaient donc pas beaucoup d'espoir de toucher une indemnité quelconque. Chiffre officiel très minoré également par le fait qu'au contraire des hommes, les femmes qui ne travaillent pas, en général parce que elles élèvent leurs enfants, ne sont pas considérées, et ne se considèrent pas elles-mêmes bien souvent, comme des chômeuses. Et ces femmes là sont au moins 8 millions, la moitié des femmes en âge de travailler !

900 000 FEMMES A TEMPS PARTIEL

Il y a deux ans, près de 7 % de la population active travaillait à temps partiel touchait 5,9 % de la population active. Au total, sur 6 ans, et si l'on exclut le temps partiel saisonnier, le nombre de travailleurs partiels a augmenté de 23 %. Les femmes en constituent l'écrasante majorité, et de plus en plus : en 1972 : 83,4 % ; en mars 1978 : 85,2 %. De fait, plus de 15 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel, ce qui représente au bas mot 900 000 femmes.

QUELQUES VERITES BONNES A DIRE

Il est souvent dit que le travail partiel permet aux femmes de continuer à avoir une activité salariée tout en élevant leurs enfants. Que disent les chiffres là-dessus ?

- 18,7 % des femmes de 15 à 17 ans qui travaillent sont à temps partiel ;
- 20,1 % de 40 à 49 ans ;
- 19,8 % de 50 à 59 ans ;
- 29,3 % de 60 ans et plus.

Par contre, les pourcentages chutent pour les tranches d'âge intermédiaire :

- 7,3 % de 18 à 24 ans ;
- 12,3 % de 25 à 29 ans.

Ces chiffres semblent indiquer que c'est précisément au moment où elles ont en général des enfants à élever, entre 18 et 30 ans, que les femmes travaillent le moins à temps partiel. C'est donc bien plutôt le marché de l'emploi qui les contraint à travailler de la sorte.

Galeries Lafayette : 60 % de temps partiels obligatoires : «plaquettes», «2 jours», «onze heuristes»

Rien d'une libération

Signal d'alarme, aux Galeries Lafayette et dans bien d'autres grands magasins de la Région Parisienne : aujourd'hui, parmi le personnel des ventes, constitué de femmes à une écrasante majorité, les «partiels» sont plus nombreux que les embauchés à temps complet : 60 %. Qui sont-ils, ou plutôt qui sont-elles ? Comment ont-elles été embauchées ? Quelles transformations ce nouveau type de travail a-t-il introduites ? Et en fin de compte, ces travailleuses à temps partiel sont-elles contentes de leur situation spécifique ? Nous avons fait le point avec un délégué du personnel, qui pose aussi, bien évidemment, les problèmes nouveaux qui sont à envisager pour les syndicalistes.

«Le temps partiel a commencé à être introduit en 1972, avec les «journaliers», ou «plaquettes», comme on les appelait. A cette époque, c'était le début de l'ouverture des grands magasins le lundi, et ce personnel venait en renfort, le lundi ou le samedi. C'était souvent des étudiantes, ou des femmes qui travaillaient cinq jours ailleurs et faisaient ainsi une journée supplémentaire ici. Au fil des années, on est passé aux «deux jours», à la fois le samedi et le lundi. En fait, ces travailleuses à temps partiel avaient bien souvent des problèmes financiers importants, et elles ont cherché à travailler plus de jours. La direction a maintenu les «deux jours», en y ajoutant des «périodes», variables en fonction des besoins. Ce sont souvent des femmes seules, des «cas sociaux» comme on dit. Elles ont vraiment besoin de travailler. C'est devenu les «quatre jours», qui viennent de toutes les façons le samedi et le lundi,

et en plus le mardi-mercredi ou le jeudi-vendredi.

Il y a eu également introduction des «tables», ou intermittents, qui viennent 5 jours par semaine, aux heures de repas du reste du personnel, d'où leur nom. Ils sont là grosso modo entre midi et cinq heures. En fait, leur arrivée et leur départ s'échelonnent entre 10 h 30 et 17 h. Ces «onze-heuristes», comme on les appelle aussi, n'ont pas de poste fixe, ils naviguent d'un rayon à l'autre au cours d'un même service.

Et puis récemment, il y a eu les stagiaires Barre. Il y en avait 152 ici, dont 80 % à la vente. Ils travaillaient cinq jours. A la fin de leur stage, les Galeries les ont effectivement embauchés, mais avec un contrat de 4 jours par semaine. Ce sont surtout des jeunes femmes, leur moyenne d'âge doit tourner autour de 23 ans.

DEPUIS 1977, PAS D'EMBAUCHE A TEMPS COMPLET

Tout cela s'est fait progressivement, mais aujourd'hui, la structure du personnel a complètement changé. Et ce qu'on a constaté, c'est que depuis 1977, il n'y a plus d'embauche à temps complet. Quand des «temps complets» partaient, s'ils étaient remplacés, ils l'étaient par des «4 jours» ou des «2 jours». Si tu veux travailler aux Galeries Lafayette aujourd'hui, tu n'as pas le choix. Il y a des gens qui travaillent à temps partiel depuis 7 ans, qui demandent un temps complet. Parmi eux, beaucoup de femmes seules, divorcées. C'est un refus systématique, alors qu'au début, il leur était dit que si elles faisaient l'affaire, on verrait. Maintenant, on ne leur

LES ECARTS DE SALAIRE

Temps complet, 15 ans d'ancienneté : 3 664 F
Quatre jours, 152 heures : 2 792 F
Deux jours, 72 heures : 1 292 F
Remplacement de table, 104 heures : 1 939 F

laisse même plus cet espoir à l'embauche.

DE TRES GROS ECARTS DE SALAIRE

Ces femmes n'ont aucun avantage-maison, mis à part la cantine. Elles n'ont pas droit aux achats, aux différents bons... Leurs primes sont réduites, puisqu'elles sont calculées sur le temps de travail. Et les écarts de salaire sont très importants. Celles qui font moins de 30 H gagnent environ 1 700 F ! En gros, elles font les mêmes horaires. Mais elles n'ont pas de week-end, puisqu'elles sont là à la fois le samedi et le lundi. Quand on dit que le travail partiel leur permet de s'occuper des enfants, ce n'est guère le cas. On leur dit «de quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes à la maison le mercredi si vous voulez, et le samedi, c'est le tour du mari»... Ben voyons. Et le soir, elles finissent tard, à 18 H 30. Elles ne sont chez elles bien souvent que vers 19 H 30...

En réalité, elles sont souvent obligées de travailler aussi dans un autre magasin pour s'en sortir.

DIFFICILE PRISE EN COMPTE AU NIVEAU SYNDICAL

Au niveau syndical, c'est de plus en plus difficile de connaître tout simplement le personnel. Prenons l'exemple d'un rayon comprenant 7 femmes : 3 temps

complet, et 4 temps partiel. Le rayon n'est pas le même d'un jour à l'autre. Le lundi, tu auras un temps complet et 4 temps partiel, le mardi 3 temps complet et 2 temps partiel, le mercredi seulement 3 temps complet, le jeudi 3 temps complet et 2 temps partiel, et ainsi de suite. C'est très juste. En cas de problème, ils rajoutent des «2 jours plus périodes». En conclusion, on ne voit jamais les mêmes, on ne voit jamais tout le monde en même temps. Les temps complets sont devenus minoritaires dans les rayons, et les temps partiels sont dispersés sur la semaine. Quand tu ajoutes le personnel de la démonstration, qui est plus nombreux que l'ensemble du personnel Galeries et qui n'a droit à rien, c'est encore plus compliqué. D'autant plus que chaque démonstratrice travaille de plus en plus pour plusieurs marques, plusieurs patrons à la fois.

Sur le plan revendicatif et syndical, c'est donc très difficile, vu l'émiettement. Il y a eu quelques luttes, pour la prime de vacances, pour l'ancienneté. Mais les syndiquées sont très peu nombreuses, de l'ordre de 3 %. Syndicalement, nous avons eu des difficultés à adapter les revendications. En fait, on en est à une prise de conscience de l'ampleur du phénomène. C'est devenu vital d'avoir une réflexion spécifique sur ce type d'emploi, qui force des femmes à travailler à plusieurs endroits, quelques heures par-ci, quelques heures par-là. C'est forcément un état d'esprit différent.»

Contre la «poubelle nucléaire» des Bois Noirs

DE NOTRE CORRESPONDANT A SAINT-ETIENNE

La région Rhône-Alpes est actuellement la plus «nucléaire» de France : 42 % de la production nationale en 1979, des centrales et des usines de traitement dans toute la vallée du Rhône, et le sur-régénérateur de Creys-Malville qui promet de battre des records inquiétants... C'est sans doute pour cela que le gouvernement et le Commissariat à l'Energie Atomique ont choisi d'implanter à proximité des centrales, et dans une mine d'uranium (fermée) appartenant au CEA, un dépotoir pour déchets nucléaires : la «poubelle» de St-Priest-la-Prugne, dans la Loire, à une quarantaine de kilomètres de Roanne. Mais ce projet se heurte à une vaste opposition de la population et de nombreuses municipalités concernées de la Loire, de l'Allier, du Puy de Dôme, dont une récente manifestation régionale a témoigné !



8/06/1980 : manifestation régionale contre la «poubelle nucléaire» de St-Priest ; l'arrivée de la délégation de la Loire, au second plan les installations de la mine d'uranium de St-Priest (CEA).

Un projet irresponsable

Lorsqu'en novembre 1979, le sous-prefet de Roanne a annoncé la création d'un centre de stockage de déchets nucléaires à St-Priest-La-Prugne, au milieu des Bois Noirs, sur le site de la mine d'uranium de CEA, tout de suite des paysans du CDJA et des scientifiques ont réagi. Des produits contaminés (vêtements, outils et pièces, fluides, divers produits de fission et autres filtres devenus radio-actifs) seraient stockés en profondeur, coulés dans le bitume et le béton. Ce serait l'«annexe» de la Hague et le principal dépôt des déchets des installations de la région (Bugey, Tricastin, Marcoule, Pierrelatte, et bientôt Cruas, Malville et Saint-Maurice peut-être...) Des produits radio-actifs, dont le rayonnement est variable (de quatre jours pour le radon à 24 000 ans pour le plutonium), seraient entassés dans la mine dans des conditions de concentration jamais réalisées jusque là en France.

Le fait d'être «dépôt régional» (voir national et international : des Japonais stockeraient là également) amènerait nécessairement dans les monts d'Auvergne du Bourbonnais et la plaine du Forez une certaine densité de transports nucléaires, avec les

risques d'accidents et de dissémination que cela peut impliquer : un représentant du pouvoir a envisagé dans une réunion jusqu'à 500 wagons SNCF et 1 000 transports routiers par an, en direction du secteur.

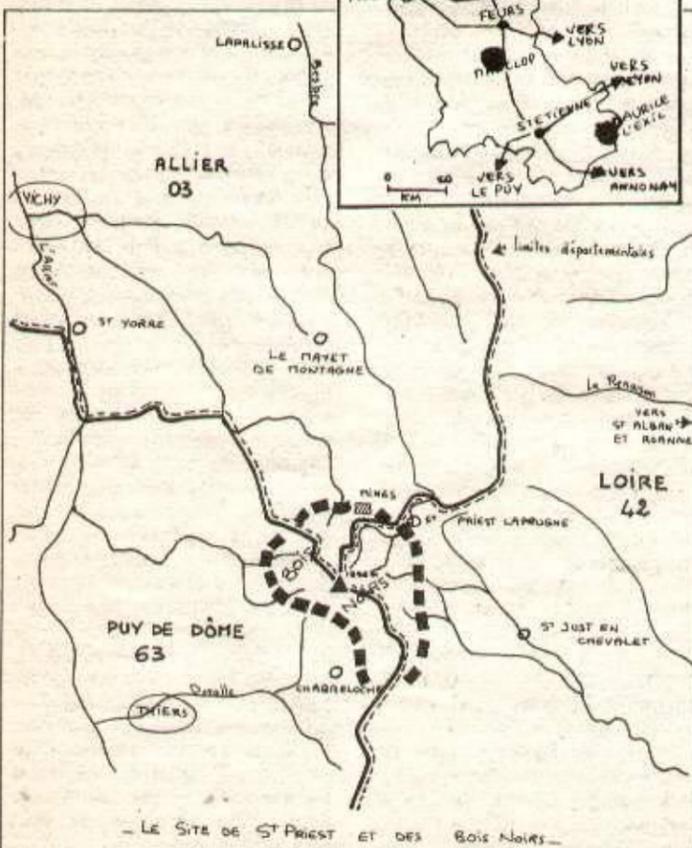
En cas de fuite radio-active, les rayonnements et la contamination en général trouvent des vecteurs particulièrement dangereux dans le sol lui-même (par le cycle : sol-racines-plantes-animaux) et plus encore par l'eau. Or comment le CEA peut-il assurer une étanchéité permanente et complète de ses fûts, alors que dans les centrales existant en France, comme à la Hague d'ailleurs, des fuites ont été constatées à plusieurs reprises et que la longévité d'éléments comme l'uranium 235, le plutonium 239 ou le potassium 40 est bien supérieur à celle prouvée du béton ?

Qui plus est, le CEA, le gouvernement et son Agence Nationale pour la Gestion des déchets Radio-Actifs (ANDRA), qui affirme «bien connaître la région et apprécier le site» ont-ils sérieusement pris en compte la réalité de la situation géologique, aquifère et humaine de la région des Bois Noirs ?

UNE POUBELLE ATOMIQUE SUR UN CHATEAU D'EAU

Exploité depuis déjà 15 ans par le CEA, propriétaire d'une mine d'uranium, jugée épuisée désormais (avec 350 licenciements à la clef !), le site a fait l'objet d'étude, certes. Mais l'ANDRA n'en a retenu que ce que bon lui semblait...

St-Priest est située entre les Monts de la Madeleine (à l'est) et ceux des Bois Noirs (au sud), dans un ensemble de roches failées, culminant à 1 292 mètres au Montoncel. Le gisement d'uranium, et donc l'emplacement de la «poubelle», est précisément situé dans une zone charnière où se recoupent de nombreuses failles de directions différentes, hydrothermale. Le massif constitue un château d'eau naturel d'où rayonnent des ruisseaux rejoignant l'Allier ou la Loire. Tout un réseau hydraulique dense parcourt la zone de Chabreloche au Mayet-de-Montagne, tout autour de St-Priest. Des eaux souterraines alimentent en bonne partie les sources minérales de St-Alban-les-Eaux (près de Roanne), celles de Vichy également. C'est d'autant plus grave que le CEA dans un «rapport de sécurité» de 1976, a



— LE SITE DE ST PRIEST ET DES BOIS NOIRS —

indiqué que certains de ses conteneurs «peuvent subir une certaine lixiviation (extraction par l'eau de substances solubles)».

Ainsi 120 communes et deux bassins de thermalisme seraient à la merci de la pollution nucléaire, du moindre incident ! Des villes comme Roanne (40km), Vichy (35km) ou Noiretable (35km) seraient indirectement menacées. Quant à l'agriculture de montagne, elle serait sérieusement hypothéquée. Il y a d'ailleurs une cynique volonté de profiter des craintes — justifiées — des paysans pour accélérer le processus d'exode rural, dont le rythme s'est déjà élevé depuis 1962 : «Comme ça, quand on aura pour la plupart disparu, l'Etat pourra tranquillement faire de nos montagnes, un dépotoir» s'exclamait récemment un des paysans opposés au projet de stockage.

Et ce n'est pas la promesse de créer 30 emplois sur le site ou de voir se développer un «tourisme» d'universitaires et d'entrepreneurs venant jauger les possibilités d'accueil de la «poubelle atomique», qui peuvent satisfaire et encore moins rassurer la population des Bois-Noirs (8 400 habitants, 3 100 actifs dont 1 200 agriculteurs)... De fait, depuis novembre 1979 et l'annonce des projets du CEA, l'opposition n'a fait que croître et les raisons de lutter deviennent désormais claires pour le plus grand nombre, entraînant les élus locaux et permettant le développement d'un mouvement de soutien dans les trois départements (la Loire, l'Allier et le Puy-de-Dôme) autour des comités locaux : «Comité contre les déchets nucléaires» de St-Priest et «Collectif des Bois-Noirs» du Mayet-de-Montagne.

Un refus populaire

Lorsque le CEA annonça son intention de transformer la mine d'uranium de St-Priest en aire de stockage de déchets nucléaires, il croyait avoir la partie belle à plus d'un titre : région faiblement peuplée, calme, «traditionnellement nucléaire» du fait même de la mine... Mais c'est des habitants de la région, et notamment des jeunes agriculteurs, que la réplique est venue. La récente manifestation régionale qui a rassemblé 1 500 personnes du Bourbonnais, du Roannais et du Forez (le 8/06) sur le site, s'est faite autour des comités locaux et à leur initiative : c'est une base solide pour la poursuite de la lutte, pour enterrer définitivement ce projet de «poubelle nucléaire» !

Rapidement, en effet, les agriculteurs de la montagne bourbonnaise et des environs ont vu nettement à quel point on leur présentait un marché de dupes : 30 emplois, quelques promesses financières (qui avaient pendant un temps séduit des municipali-

tés «modérées» de la région) en échange de menaces durables pour l'environnement, l'agriculture et le réseau hydraulique et d'un avenir touristique hypothéqué. Le centre de stockage de St-Priest, loin de «revivifier» une région en déclin, en ferait un repoussoir et un dépotoir ! Pas question de servir de cobayes. Les déboires des habitants de la Manche avec le centre de La Hague ont vite été connus : radioactivité ambiante dix-sept fois supérieure aux normes, augmentation sensible de la radioactivité de la rivière Sainte-Hélène (multipliée par dix en six mois) près de l'aire de retraitement et de stockage...

Le gouvernement, par contre, a joué une politique de secret et de refus de la concertation systématique (dont Plogoff avait donné l'exemple). Il a, par contre, pratiqué une «certaine information dirigée, niant les risques... un véritable matraquage par les médias... des documents tronqués, erronés, visant à tromper l'opinion». Le Collectif des Bois-Noirs a mis à jour cette situation inouïe : le préfet de la



8/06/1980 : la jonction entre les manifestants de la Loire et ceux d'Auvergne (venus avec une pancarte en occitan) lors de la manifestation contre la «poubelle nucléaire» de St-Priest-la-Prugne.

Loire commandant une enquête sur «les transferts des éléments radioactifs dans les eaux, les sols et les chaînes alimentaires» ainsi que sur «la tenue des emballages de déchets dans le sol et le sous-sol», tandis que l'ANDRA affirmait sans rire (dans une conférence de presse de son directeur, M. Lavie) que : «Le stockage se ferait sur une aire bétonnée, étanche ; du solide, sans fissure»... Rien de sérieux n'a été opposé aux critiques, interrogations et doutes des populations et aux arguments du Collectif.

A une semaine d'information sur les cantons concernés, dans la Loire (St-Just-en-Chevalet et St-Germain-Laval), où était projeté le film sur La Hague *Condamnés à réussir*, le pouvoir répond en ouvrant l'enquête dite d'utilité publique, dans le désordre : lâchant quelques informations dans l'Allier, gardant le silence dans le Puy-de-Dôme et la Loire !

La réaction est vive, non seulement chez les paysans du coin, les jeunes et les écologistes qui désormais les soutiennent, mais au plan des élus. Les municipalités de St-Priest-la-Prugne et St-Just-en-Chevalet vont solennellement fermer les mairies aux enquêteurs : «Tant que le rapport préliminaire de sûreté demandé au ministre de l'Industrie et le temps et les moyens nécessaires de le faire expertiser par un organisme indépendant choisi par lui-même ne seront pas fournis, le conseil municipal refuse la poursuite de toute procédure administrative susceptible de se dérouler sur le territoire de la commune»...

Cela a pour don de mettre en fureur l'ANDRA qui s'inquiète également du boycott de ses réunions d'information par la population et les municipalités de la région. D'autant que, depuis le printemps 1980, des collectifs de soutien se mettent en place, tant à Roanne qu'à St-Etienne et dans le Bourbonnais, notamment autour de la CFDT et de regroupements écologistes locaux, appuyés par le PSU, LO, le PCRM et le PS. Mais l'attitude de ce dernier, hostile au dépôt de déchets nucléaires à St-Priest, est plus de poser des préalables et d'exiger des «garanties» (hypothétiques pourtant) que de faire réellement obstacle à toute mise en œuvre du projet. «Aujourd'hui, le PS est contre la poubelle, mais demain ? N'oublions

pas que le maire de Roanne a longtemps été contre le barrage de Villerest, pour finir par lâcher la mobilisation en échange de crédits et d'un fauteuil aux côtés de Royer, le maire de Tours !». Telle est l'inquiétude de certains militants du Collectif roannais, par exemple. Cependant le réel danger du choix du site de St-Priest, maintes fois mis en lumière par J. Thierry (un scientifique, adjoint PS), est suffisamment parlant, sans doute, pour justifier le maintien de la mobilisation de tous !

UNE ETAPE REUSSIE DE MOBILISATION CONTRE LA «POUBELLE»

En fait, seul le PCF s'est encore une fois mis volontairement en dehors de cette lutte anti-nucléaire. Particulièrement dans l'Allier, où R. Bardet — conseiller général de Cusset — attaque violemment «les irresponsables qui, en dénonçant le risque de contamination des eaux, fournissent des arguments à la compagnie fermière des Eaux de Vichy et font le jeu du groupe Perrier contre les travailleurs de Vichy». Le groupe PCF a, depuis, refusé de voter un vœu du Conseil général hostile à la «poubelle atomique». Mais cela ne va pas sans poser de graves questions aux militants du PCF : certains, apprenant l'attitude de leur parti à Plogoff, ont démissionné ; d'autres se battent dans les collectifs du Mayet ou inflexiblement positivement les positions CGT dans le sens de la lutte (comme dans les Métaux et à l'Arsenal de Roanne)... La section PCF du Mayet, d'abord engagée dans le Collectif des Bois-Noirs, sortant un tract reprenant les arguments contre le stockage des déchets en janvier 1980, s'est vue contrainte de quitter sur la pointe des pieds la mobilisation en avril 1980, suite aux positions de la fédération et des élus PCF du Conseil général. Mal à l'aise, et, en fin de compte, aussi inquiets que les autres sur la montagne bourbonnaise, de nombreux militants restent individuellement mobilisés.

On en a vu un certain nombre parmi les 1 500 manifestants venus le 8 juin dernier, à l'appel du Comité contre les déchets nucléaires et du Collectif des Bois-Noirs, protester sur le site même de la «poubelle atomique».

Maîtrisé par les gens «du coin» eux-mêmes, regroupant de nombreux paysans jeunes et moins jeunes, ce rassemblement, s'il a drainé des sympathies jusqu'à Clermont-Ferrand, St-Etienne et Lyon, a essentiellement reposé sur une mobilisation des villages et des monts du Bourbonnais, du Roannais et de la plaine proche du Forez. C'est un franc succès pour les comités locaux d'avoir pu, par un dimanche ensoleillé et dans une ambiance enthousiaste, franchir sans encombre le pas de la mobilisation locale au soutien régional, assumé clairement par de nombreux agriculteurs et artisans, par un certain nombre de mineurs d'uranium voués au chômage et à qui le stockage n'offre aucune perspective de toute façon, et par la majorité des élus des bourgs des cantons concernés... Et si la jeunesse de la région a eu une bonne part dans le rassemblement, c'est parce qu'elle trouve un écho réel au combat annoncé par le porte-parole des comités (CCDN et CBN) : «Pour l'avenir de la région... pour que les montagnes ne soient pas un désert humain... et parce que, en acceptant la poubelle, nous mettrions le doigt dans un engrenage que nous refusons». La confiance dans l'avenir et la volonté d'agir pour valoriser d'autres sources d'énergie que le nucléaire, furent concrétisées par l'installation d'un cadran solaire. L'opposition résolue et populaire au projet de stockage, elle, s'exprima dans une cérémonie solennelle d'enterrement du projet dans un cercueil, recouvert de la terre des monts puis surmonté d'un symbolique tilleul. «Notre refus de la poubelle, notre volonté de ne pas laisser crever la montagne et d'y voir créer de vrais emplois utiles, s'exprime là» dira un animateur du Comité contre les déchets nucléaires, lors de la dispersion.

Partant de ce succès du rassemblement, des représentants des collectifs de la Loire se sont engagés à poursuivre l'action, portant avant la fin de l'enquête d'utilité publique une masse de pétitions locales en préfecture : 212 protestations sur 225 foyers de St-Priest, 1 640 à St-Just, 1 069 au Mayet, plus de 4 000 signatures uniquement dans le secteur concerné... Et dans l'Allier, le mouvement fait «boule de neige» aussi, appuyé fermement sur une mobilisation locale, populaire, l'été ne le fera pas fondre !

8/06/1980 : enterrement symbolique du projet de stockage de déchets nucléaires, lors de la manifestation de St-Priest-la-Prugne.



Le PCML présente un candidat aux présidentielles de 1981

Le 18 juin, lors d'un déjeuner de presse, le PCML présentait son candidat pour les élections présidentielles de 1981 : Pierre Bauby, «le candidat contre Giscard, contre la guerre».

«Pierre Bauby, 37 ans, marié, père de quatre enfants, est économiste à EDF et militant syndical.

Il est l'un des dirigeants du PCML, membre du Comité central et du Bureau politique depuis 1975, membre du Secrétariat depuis 1978.

Son activité militante a débuté dans les actions et manifestations contre la guerre d'Algérie, alors qu'il était lycéen. Il milite ensuite activement dans le syndicalisme étudiant (membre du Bureau national de l'Union des grandes écoles de 1964 à 1966, président de l'Association générale des étudiants de Lyon en 1968, président de la Mutuelle nationale des étudiants de France - MNEF - en 1969).

Il adhère au PSU en 1965. Membre du Bureau fédéral du Rhône du PSU en 1967 - 1968, il est candidat aux législatives en juin 1968 contre Louis Joxe (dans la circonscription actuelle de Raymond Barre).

Il est l'un des animateurs d'un courant à l'intérieur du PSU de 1970 à 1972, la Gauche révolutionnaire, courant qui lutte contre l'orientation de plus en plus ouvertement social-démocrate de Michel Rocard.

Responsable de la Gauche révolutionnaire (marxiste-léniniste) de 1972 à 1974, il contribue à ce que ses militants rejoignent le Parti communiste marxiste-léniniste en 1974.

Pierre Bauby travaille à EDF depuis 1969 et y milite activement sur le plan syndical ; il est membre du bureau de son syndicat.

Il est co-auteur d'un livre : *Dix syndicalistes en Chine*, compte rendu d'un voyage de syndicalistes d'EDF qu'il a conduit en 1977 (paru aux Editions du centenaire).

Le PCML axera donc sa campagne «contre Giscard, contre la guerre» :

«Les masses populaires de notre pays sont confrontées aux attaques tous azimuts du pouvoir

et du patronat. En même temps, elles ont à faire face à la montée des dangers de guerre. La classe ouvrière est la force principale du combat contre ces attaques et ces menaces et elle a besoin d'une stratégie permettant de transformer cette réalité. Déjà, pour pouvoir mettre en échec les graves attaques contre la santé, le droit de grève et les libertés démocratiques, le droit au travail, les travailleurs immigrés, le pouvoir d'achat, la classe ouvrière a besoin de reconstruire son unité. C'est un élément fondamental pour progresser dans la voie de la révolution. Cette unité est aussi un facteur décisif pour réaliser l'unité ouvriers et paysans, entre ouvriers et employés et les autres couches populaires.

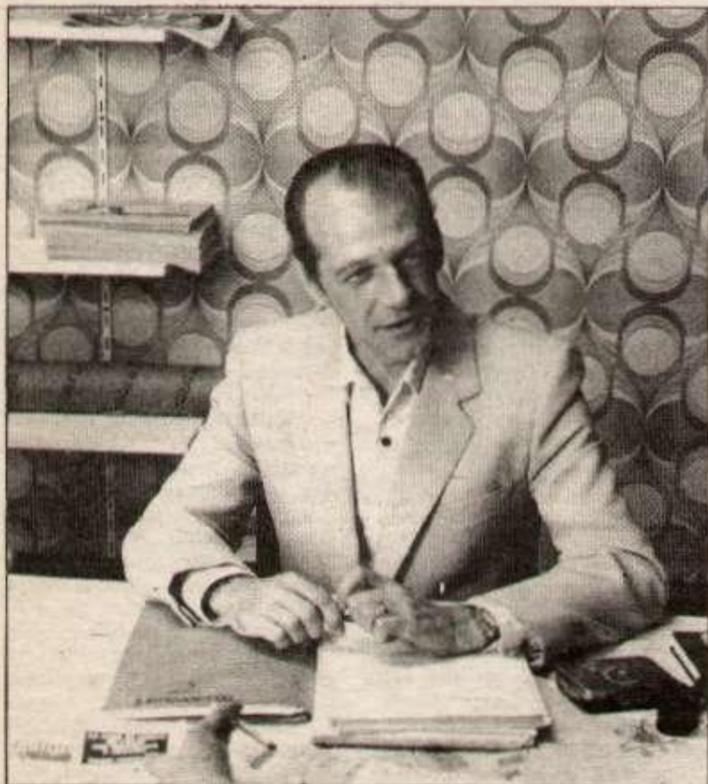
De même, il est de l'intérêt de l'unité d'action de toutes les forces politiques et syndicales opposées à la politique réactionnaire du pouvoir, et également sur le plan internationale face aux entreprises hégémoniques des deux superpuissances.

La défense de la paix, la lutte contre la guerre, font partie au même titre de la défense des intérêts des travailleurs. La guerre est inévitable du fait de l'existence même de l'impérialisme : c'est la rivalité des deux superpuissances qui engendre la guerre. Néanmoins, il est possible de la retarder.»

Le PCML précise :

«Les élections présidentielles de 1981 peuvent-elles contribuer à des changements décisifs ? Nous ne le pensons pas ; des changements radicaux pour la classe ouvrière ne sont jamais sortis des urnes.

Néanmoins à cette occasion, nous souhaitons que notre candidat se fasse le porte-parole des luttes des ouvriers, des petits paysans, des employés, de tous les travailleurs de notre pays. Nous souhaitons qu'il soit aussi le porte-parole de leurs espoirs, de leurs aspirations à une société sans exploitation de l'homme par l'homme, sans oppression des peuples. Notre candidat, au cours de sa campagne, exposera les grands axes de la société socialiste pour laquelle nous militons.»



Giscard et l'élargissement de la CEE

Mais à quoi joue-t-il ?

L'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal est-il renvoyé — comme on l'a dit avec humour — aux calendes grecques ?

C'est ce qu'a pu laisser croire une petite phrase lâchée par Giscard en écho aux difficultés rencontrées par les Neuf devant le refus britannique de payer sa quote-part de financement de la politique agricole commune.

«Afin de ne pas cumuler les problèmes, a-t-il déclaré, il convient que la communauté s'attache par priorité à parachever le premier élar-

Le calendrier des négociations tel qu'il est proposé par l'Espagne mais sans engagement formel de la CEE prévoit la publication de la «position d'ensemble» (1) pour juillet 1980, la signature du traité début 1981, sa ratification par les divers parlements dans le courant de 1982 et l'entrée effective des deux pays le 1^{er} janvier 1983, avec une période de transition qui pourrait durer une dizaine d'années avant que les barrières douanières soient intégralement supprimées.

Or, les difficultés soulevées par la Grande Bretagne ont conduit la France et la RFA à souhaiter une révision importante de la politique budgétaire et de la politique agricole commune, travail délicat qui pourrait durer deux ans, terme de l'accord passé par Madame Thatcher.

Mais les deux points en question sont aussi les plus sensibles de la négociation avec Madrid. Effectivement, il sera donc difficile de régler complètement la question des adhésions espagnole et portugaise avant de s'être mis d'accord sur les problèmes soulevés par l'attitude britannique. Mais Giscard qui déclarait hier à Madrid que l'élargissement était «conforme à la nature des choses et à l'intérêt de l'Europe» est allé plus loin en menaçant implicitement de faire de la réforme interne des neuf un véritable préalable. S'il en était ainsi, l'intégration pourrait être retardée d'au moins un an selon un fonctionnaire européen. Mais au pire c'est la négociation qui pourrait être reportée à une échéance indéfinie, au-delà en tout cas des élections présidentielles.

DECEPTIONS ESPAGNOLES

On ne s'étonnera donc pas de la vive réaction que Giscard a provoquée en Espagne : à peine avait-il fait éclater son pétard, qu'il devait essuyer un feu nourri de la presse et de la classe politique espagnole. L'UCD, parti gouvernemental, parle de légèreté de «démagogie» et d'opportunisme politique, il reproche à Giscard de réduire la CEE à un «marché de fruits et légumes». Quant au parti socialiste il l'accuse de vouloir résoudre des problèmes économiques français par «une attitude injuste et discriminatoire à l'égard de l'économie espagnole».

Ce que Giscard met en jeu, c'est en effet un aspect important du consensus sur lequel repose la jeune démocratie espagnole, dont toutes les composantes identifient «entrée dans l'Europe» et «consolidation des libertés acquises». Sans parler des transformations économiques fondamentales qu'elles espèrent

gissement, avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième».

Dans ce discours, prononcé devant les chambres d'agriculture, que l'on sait inquiètes de la concurrence méditerranéenne et donc toujours susceptibles de prêter l'oreille aux discours protectionnistes du RPR et du PCF, on cherchait vainement l'annonce de mesures concrètes destinées à sauvegarder l'avenir des petits producteurs et qui devaient être un préalable à l'élargissement du Marché commun. Il ne s'en dégage pas moins une forte odeur électoraliste qui a été flairée sans peine, même par dessus la barrière pyrénéenne.



Juin 1978 : à Madrid, Giscard déclare : «Nous sommes en faveur de l'entrée de l'Espagne dans la CEE. Je ne sais pas pourquoi les Espagnols ont une autre impression». Ci-dessus, avec Suarez, président du gouvernement espagnol.

de l'ouverture à un marché de 300 millions d'habitants.

Pendant toute la période fasciste, il semblait aux espagnols que seul Franco empêchait l'adhésion de leur pays au Marché Commun. En paraissant la soumettre aux aléas d'intérêts électoraux ou économiques immédiats Giscard ternit un peu plus à leurs yeux l'image de la démocratie à l'occidentale, il alimente la déception massivement ressentie par eux face aux résultats du processus démocratique. «Ce qu'on appelle Marché commun, lit-on, dans un grand quotidien madrilène, est devenu un cliché. Face à la crise (...) chacun défend ses intérêts nationaux au sein de la communauté».

Quoiqu'il en soit, il est difficile de savoir aujourd'hui jusqu'à quel point Giscard est décidé à mettre sa menace à exécution.

Le conseil européen de Venise s'est écouté sans qu'il en soit dit mot, ce qui a permis au gouvernement espagnol de se targuer «d'avoir mis un coup de frein au coup d'arrêt».

Il est possible cependant que mis à part les effets électoraux, Giscard ait voulu marquer des positions dures afin d'arracher de meilleurs conditions budgétaires au moment de l'adhésion. Il faut le rappeler, pour la première fois en 1981, la France devra — en raison du compromis passé avec les Britanniques — payer plus qu'elle ne reçoit au titre de la contribution au budget de la CEE.

Réponse à travers les montagnes du berger espagnol à la bergère française, le ministre des

Affaires étrangères de Suarez, Marcelino Oreja, choisit ce moment pour faire connaître sa décision de postuler l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN en 1981. Mais, précise-t-il, «une attitude européenne non solidaire envers l'Espagne ne permettrait pas la présence de notre pays dans l'organisation défensive occidentale». Une telle position doit être comprise comme une pression sur les plus atlantistes des Européens pour obtenir un appui face aux incertitudes giscardiennes. Par ailleurs, le ministre saisit l'occasion pour réveiller tout un contentieux sur les accords de pêche dans les eaux basques du Golfe de Gascogne, sur la répression jugée insuffisante des activités de l'ETA en France.

Devant ce brusque refroidissement des relations franco-espagnoles, Raymond Barre fera en juillet le voyage de Madrid. Sans doute s'efforcera-t-il de rassurer : l'ouverture de la CEE reste une position de fond de tous les pays d'Europe occidentale, France y compris. Mais, au-delà des gouvernements, les Espagnols auraient eu la perception d'un président français qui les utilise à des fins grossièrement électoralistes, d'une Europe où les intérêts d'impérialismes concurrents se négocient pied à pied et sur leur dos. La suffisance qu'on connaît à notre premier ministre ne l'aidera pas à effacer cette impression justifiée.

Frédéric FERRER

(1) Position d'ensemble : résumé des positions en présence servant de base à la négociation.

Opération « bluff » des Soviétiques en Afghanistan

La nouvelle largement diffusée a fait la « une » de l'actualité du week-end dernier : les Soviétiques retirent une partie de leurs troupes d'Afghanistan. Très peu de détails sont donnés sur ce mouvement de troupes et rien n'indique à quoi il correspond. Cependant, il n'en faut pas plus à *L'Humanité* pour faire croire à un début de retrait des Soviétiques du pays qu'ils occupent depuis maintenant six mois.

En fait, le moment choisi pour annoncer cette information apporte une indication fondamentale : c'est juste la veille du « sommet de Venise » des sept pays occidentaux qu'elle intervient. Tout le monde a compris que cette nouvelle était destinée à intervenir dans cette réunion pour y peser dans le sens de la « solution politique » au « problème afghan » suggérée par l'URSS et son homme de main à Kaboul, Babrak Karmal. Cette annonce soviétique a relancé la polémique en France même, à propos des événements d'Afghanistan.

Dans un premier temps, on nous avait expliqué que les troupes soviétiques n'étaient pas directement engagées dans les combats contre la résistance,

que son rôle se limitait à la surveillance des frontières pour empêcher les agressions extérieures. Dans son rapport, la délégation de la CGT qui s'était rendue

à Kaboul fin janvier 1980 indiquait : «... ils sont discrets (les soldats soviétiques, NDLR) ils sont dans le fond des cours des ministères en nombre limité...»

et plus loin : «De l'avis du ministre de l'Intérieur (Afghan, NDLR), les soldats soviétiques ne sont pas engagés dans ces combats et ne le seront pas.»

DES TMOIGNAGES IRREFUTABLES

On peut croire l'envoyé spécial de *L'Humanité* lorsqu'il dit que Kaboul n'est pas à feu et à sang 24 H sur 24 H. Le contraire serait assurément très étonnant. Seulement, il en tire immédiatement la conclusion que tout va bien, que la population vaque normalement à ses occupations sous l'œil attendri et protecteur des soldats soviétiques. Là, on ne peut plus le croire. Parmi les dizaines de témoignages directs recueillis dans les camps où s'entassaient dans des conditions précaires plus de 600 000 réfugiés, ou auprès d'Afghans ayant réussi à fuir une mort certaine pour leur participation à la lutte contre les envahisseurs, il y a celui de cet économiste afghan qui a raconté ce qu'il avait vu pendant les manifestations de février 1980 : «Les manifestations ont recommencé le lendemain à 8 H (le 17 février NDLR). Les gens sont sortis partout dans la ville et se sont regroupés en quinze endroits différents... La population s'était emparée des hauts-parleurs des mosquées incitant les gens à la guerre sainte et scandant les slogans hostiles au régime...». Et plus loin : «Ce jour-là, (le 18) dès 9 H du matin, les mitraillettes, les chars et les blindés ont commencé à tirer... il se produisit des événements semblables dans une quinzaine d'endroits... le bilan de cette journée a dépassé les mille tués...». L'envoyé spécial de *L'Humanité* à ce moment-là, n'avait pas vu cela. Ou s'il l'avait vu, il n'en a pas parlé. Son problème, c'est de démontrer que le régime mis en place à Kaboul par les russes est un régime progressiste qui défend les intérêts fondamentaux du peuple, même si celui-ci ne le comprend pas bien. C'est de ce point de vue qu'il part et tout ce qu'il apporte sert à justifier sa thèse. Mais, il devient de plus en plus difficile, de tenir cette position au fur et à mesure que se développe la lutte du peuple afghan et qu'apparaît de plus en plus nettement la nature véritable de l'intervention soviétique dans ce pays.

Des dizaines de témoignages ont établi la preuve irréfutable de la participation directe et massive des soldats soviétiques aux tentatives d'écrasement de la résistance afghane, à la destruction de villages entiers, à la répression sanglante des manifestations dans les villes, comme récemment celles des la jeunesse scolaire à Kaboul même.

Dans les tout derniers jours, le point central de l'argumentation développée dans *L'Humanité* consistait à dénoncer pêle-mêle, les journalistes et les témoins de différents milieux en amalgamant ce qu'il peut y avoir de fausses nouvelles et d'exagérations à tout ce que rapportaient les témoins authentiques par différents canaux. Ainsi, *L'Humanité* met en avant les propos de députés UDF ou les articles des journaux de droite pour accréditer l'idée que tous ceux qui rapportent des éléments, des informations, des témoignages qui dénoncent l'invasion et les atrocités soviétiques sont de la droite ou font le jeu de la droite. Ce faisant, *L'Humanité* reproduit la version de l'URSS au plan international qui essaie de faire croire que «les rebelles afghans ne sont que des créatures de l'impérialisme».

MASQUER L'ESSENTIEL

Des agences de presse ont parié d'un encerclement de Kaboul par 20 000 combattants, puis ont dit quelques jours plus après qu'en fait, c'était l'armée soviétique qui encerclait ces 20 000 combattants. Aussitôt, *L'Humanité* s'empare de ces «informations» contradictoires et pendant plusieurs jours en fait son argument central. Ce faisant elle passe complètement sous silence ce qui se passe réellement sur l'ensemble du territoire afghan, les manifestations et les grèves dans les villes, les combats quotidiens dans les montagnes et dans les vallées où l'armée soviétique est souvent mise en difficulté par les moudjahidins.

Si l'on se reporte un peu en arrière on est obligé de constater que *L'Humanité* était beaucoup moins prolix par exemple lors des grandes manifestations de février, ou au moment de l'assaut donné contre la sinistre prison de Pol-à-Charki par dix mille personnes ou plus récemment lors des manifestations de la jeunesse à Kaboul même où les soldats soviétiques ont tiré faisant de nombreux morts notamment des lycéennes. Sur ces faits établis et que d'ailleurs *L'Humanité* ne peut contester sur le fond, quelques lignes très neutres pour les minimiser au maximum.

LE LANGAGE DES AGRESSEURS

On en vient dans les colonnes de *L'Humanité* à qualifier les combattants afghans de «bandits», de «bandes sanguinaires» qui «brûlent les écoles, détruisent les récoltes, terrorisent les populations...» On avait l'habitude d'entendre ce langage typiquement colonialiste dans la bouche des oppresseurs des peuples. Ces «arguments» étaient par exemple très utilisés du temps de la guerre d'Algérie ou du Viet-Nam. Son utilisation indique en tout cas les difficultés croissantes que rencontrent ceux qui se sont mis en devoir de soutenir l'odieuse agression soviétique contre l'Afghanistan.



La résistance afghane prête à se battre jusqu'au départ du dernier soldat soviétique

Soutien continu de *L'Humanité* à l'agression soviétique

Dans la presse française, seule *L'Humanité* poursuit son soutien actif à l'intervention soviétique. Les «câbles» envoyés depuis l'Afghanistan par l'envoyé spécial de ce journal ont déclenché une vive polémique. Le directeur Roland Leroy, le rédacteur en chef René Andrieux se relaient pour pondre des éditoriaux accusateurs contre «la presse occidentale». Le système d'attaque (ou de défense ?) est simple : l'amalgame.

«La ficelle a la grosseur d'une corde» commentait samedi dernier un journaliste d'un quotidien de province. Elle est en effet un peu grosse, la ficelle. Sans raisons bien définies, sans explications bien connues, l'Agence Tass annonce, après que D'Estaing ait été d'abord informé, le retrait d'unités soviétiques du territoire afghan. Le mystère est total puisqu'on ne connaît pas les raisons officielles, ni la réalité même de ce prétendu retrait. Simplement, la courte dépêche de l'Agence Tass, qui vaut la peine d'être citée in-extenso : «En accord avec les autorités afghanes, se réalise ces jours-ci le retrait vers l'URSS de certaines unités dont la présence n'est pas nécessaire à l'heure actuelle». (Souligné par nous).

Il n'est pas question ici de «premier pas» vers un retrait total, ni de désengagement progressif. Rien de tout cela. En fin de compte, cette première dépêche est tout à fait claire. De caractère strictement militaire, elle ne donne aucune indication

sur les réelles intentions des Soviétiques à propos de l'Afghanistan. Par contre, les récentes déclarations de Gromiko sont — elles — sans la moindre ambiguïté. Toute solution, disait-il en substance, qui voudrait modifier l'état des choses actuelles en Afghanistan, (c'est à dire la fin de la domination de la bande à Karmal) ne serait pas acceptée. Autrement dit, l'accord pour une «solution politique» si c'est celle de Moscou. C'est précisément à cet état de choses que le peuple afghan dans son immense majorité s'oppose, c'est contre la bande d'assassins des Taraki-Amin-Karmal qu'il lutte depuis des mois.

DIFFICULTES GRANDISSANTES POUR L'URSS

Par ailleurs, on comprend mal la raison qui pousserait les Soviétiques à retirer leurs troupes alors même que la lutte contre leur occupation s'est développée, alors même qu'ils ont à faire face à des difficultés grandissantes, que les désertions se sont multipliées depuis quelques semaines dans l'armée afghane, lui ôtant pratiquement toute capacité combative.

La nouvelle en elle-même est de peu d'importance. Des troupes «qui ne sont pas nécessaires à l'heure actuelle» sont renvoyées en URSS. D'après ce qui est dit, il s'agit de contingents très limités et on n'indique pas s'il s'agit par exemple d'une rotation des troupes. Peut-être est-il nécessaire de remplacer des soldats qui ne comprennent

toujours pas bien ce qu'ils font dans ce pays à combattre des résistants intérieurs alors qu'on leur parlait de défendre les frontières afghanes contre des interventions étrangères fomentées par les Américains et les Chinois via le Pakistan. Le commandement soviétique avait été déjà contraint dans les premières semaines de l'occupation de procéder à des changements de troupes composées de Tadjiks et d'Ouzbeks qui avaient une fâcheuse tendance à se mêler un peu trop à la population, pour les remplacer par des éléments slaves venus notamment de l'Allemagne de l'Est.

UN OBJECTIF POLITIQUE

Dans cette affaire, tout le monde l'a compris, le coup de bluff est surtout destiné à faire pression sur la réunion des chefs d'Etat occidentaux qui se tenait au même moment à Venise, à éviter une trop grande cohésion des pays capitalistes, à essayer de faire croire à la bonne volonté de l'URSS.

Le rôle joué dans cette affaire par Giscard d'Estaing s'inscrit bien dans une certaine continuité. Sous couvert de faire cavalier seul, de décider lui-même la politique de la France, il se prête volontiers au petit jeu des Soviétiques. Il a d'ailleurs essayé de présenter l'information de l'Agence Tass comme une nouvelle très importante et s'en est dans une large mesure attribué le «succès» dans la droite ligne, laisse-t-il entendre, de sa rencontre de Varsovie avec Brejnev.